

ECHALIER Lisa
RAQUIN-GALLAND Margaux
DUILLON Candice
RAMELET Quentin

3°A

Concours de la Résistance:

**60ème anniversaire
de la libération
des camps**



Libération de Dachau , avril 1945 (source : USHMM)

Introduction:

En 1933, Hitler vient au pouvoir, six ans plus tard, c'est le début de la seconde guerre mondiale. En 1942 se créa des camps où l'on massacrait ceux qui étaient considérés de race inférieure aux Allemands (juifs, tziganes...) des choses terribles vont se passer dans ces camps.

Mais en 1945 des soldats américains, anglais et de l'armée rouge arrivent.

Va se passer la LIBERATION

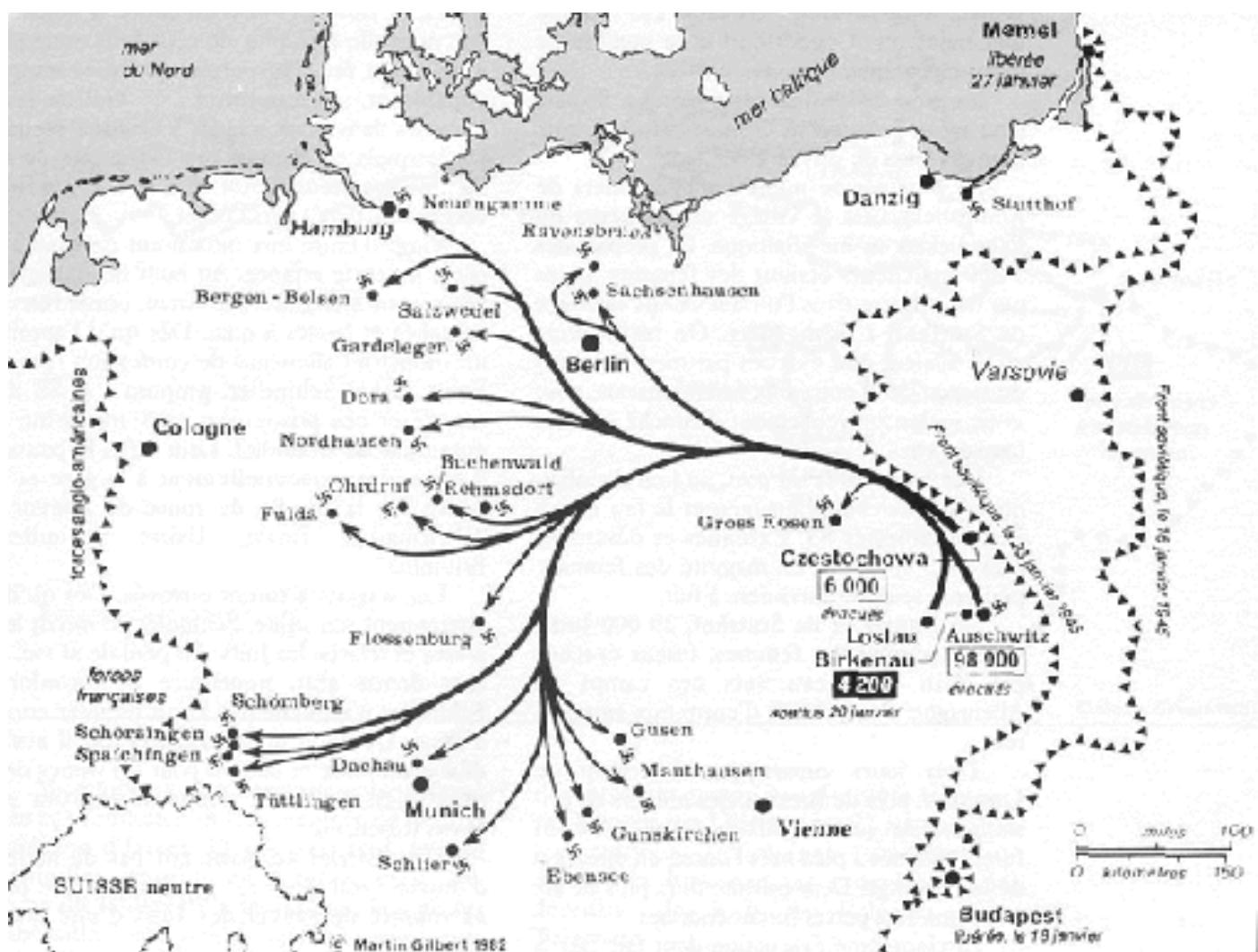
1. Comment s'est passée la libération?

En janvier 1945, l'armée rouge approche d'Auschwitz.

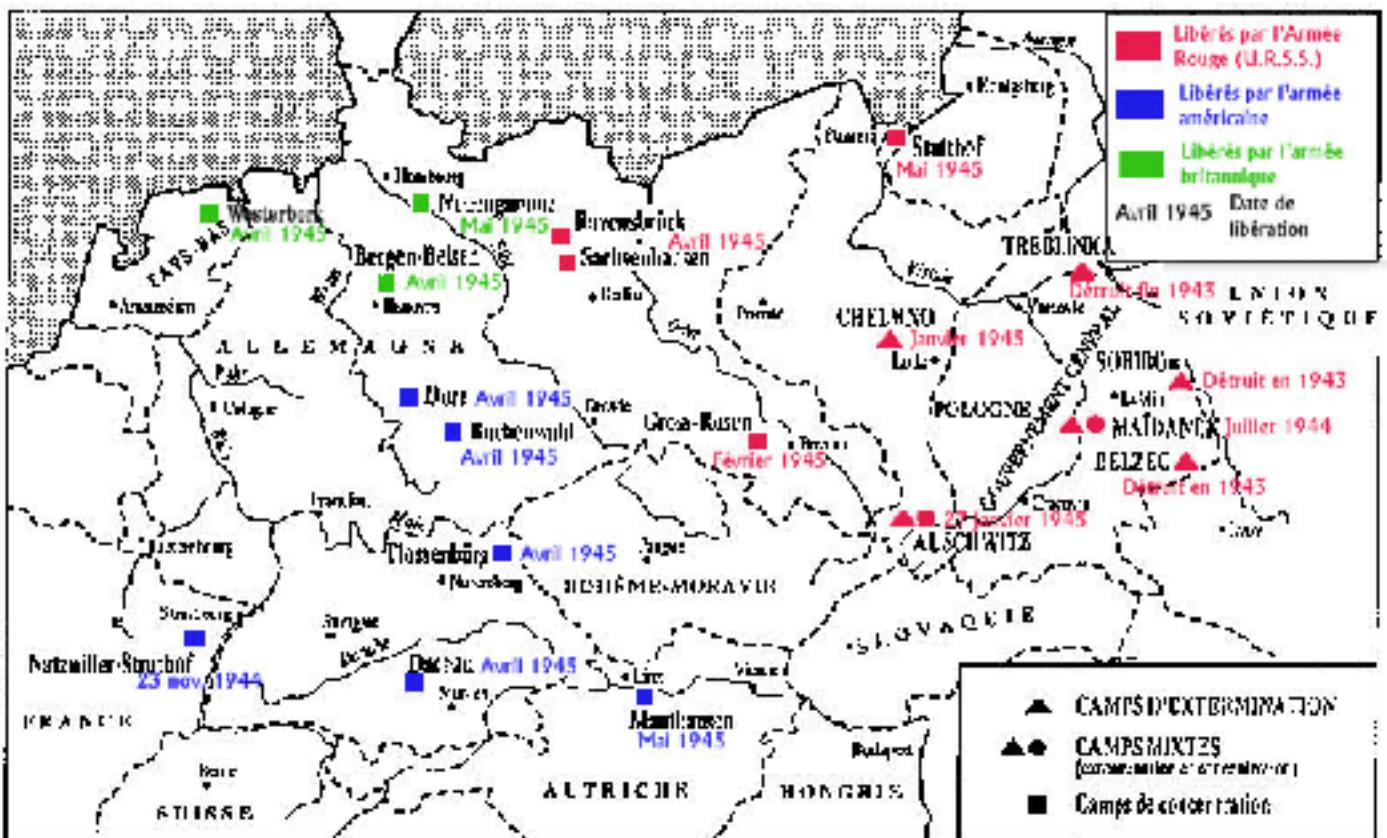
On commence à entendre le canon. Les nazis décident d'évacuer le camp pour détruire les preuves. Le 18 janvier 1945, les déportés rassemblés par les S.S. sont jetés sur les routes. Commencent alors les terribles marches de la mort : à pied ou dans des wagons à ciel ouvert, les déportés sont transportés vers les camps encore en activité.

Ceux qui ne peuvent pas suivre sont abattus.

Carte des marches de la mort à partir d'Auschwitz (Carte de Martin Gilbert)



Carte de la libération des camps



Lors de leurs offensives contre l'Allemagne, les troupes alliées commencèrent à libérer des camps de concentration. Il y restait des survivants ; beaucoup d'entre eux avaient survécu à des marches de la mort.

Le premier grand camp nazi à être libéré fut Majdanek, près de Lublin, en Pologne, en juillet 1944. Surpris par la rapidité de l'avance soviétique, les Allemands tentèrent de dissimuler les preuves du meurtre de masse, en démolissant les infrastructures d'assassinat. Ils mirent le feu au four crématoire principal mais, dans la hâte de l'évacuation, ils n'eurent pas le temps de détruire les chambres à gaz. Durant l'été 1944, les Soviétiques parvinrent également sur les sites des camps d'extermination de Belzec, Sobibor et Treblinka. Les Allemands avaient démantelé ces camps en 1943, après y avoir exterminé une grande partie des Juifs de Pologne.

L'Armée rouge libéra Auschwitz, le plus grand camp d'extermination et de concentration, le 26 janvier 1945. Les Nazis avaient emmené la majorité des détenus dans des marches de la mort, et, quand ils pénétrèrent dans le camp, les soldats soviétiques ne trouvèrent que quelques milliers de prisonniers. De nombreuses preuves du meurtre de masse existaient encore à Auschwitz. Avant de fuir, les Allemands avaient détruit la plupart des entrepôts du camp, mais dans ceux qui restaient les Soviétiques trouvèrent les effets personnels des victimes. Ils découvrirent, par exemple, des centaines de milliers de costumes d'homme, plus de 800 000 vêtements de femme, et plus de 7 000 kg de cheveux humains. Mais les Nazis avaient fait sauter les fours crématoires

Dans les mois qui suivirent, les Soviétiques libérèrent d'autres camps dans les pays baltes et en Pologne. Peu avant la capitulation allemande, les troupes soviétiques libérèrent les camps principaux de Stutthof, de Sachsenhausen et de Ravensbrück.

Le 11 avril 1945, Les troupes américaines libérèrent le camp de concentration de Buchenwald, situé près de Weimar, en Allemagne, quelques jours après qu'il ait été évacué par les Allemands. Le jour de la libération, une organisation de résistance clandestine de prisonniers prit le contrôle de Buchenwald pour empêcher les gardes du camp de commettre des atrocités. Les troupes américaines libérèrent plus de 20 000 prisonniers à Buchenwald. Elles libérèrent également les camps principaux de Dora-Mittelbau, de Flossenbürg, de Dachau et de Mauthausen.

Les troupes britanniques libérèrent des camps en Allemagne du Nord, parmi lesquels ceux de Neuengamme et de Bergen-Belsen. Elles pénétrèrent dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, près de Celle, à la mi-avril 1945. Quelque 60 000 détenus, la plupart dans des conditions critiques à cause d'une épidémie de typhus qui y sévissait, y furent découverts vivants. Plus de 10 000 moururent des effets de la malnutrition et de maladies dans les semaines qui suivirent leur libération.

Les libérateurs découvrirent dans les camps, des cadavres qui s'amoncelaient en plein air. Ce n'est qu'après la libération des camps nazis que l'étendue des horreurs nazies apparut pleinement. Les détenus qui avaient survécu, exténués par le travail forcé et le manque de nourriture, avaient l'aspect de squelettes. Nombre d'entre eux étaient si affaiblis qu'ils pouvaient à peine bouger. Le danger de maladies était partout présent et de nombreuses baraquées durent être brûlées pour prévenir la diffusion d'épidémies. Pour les survivants, le retour à la normalité s'annonçait long et difficile.

LA LIBERATION D'AUSCHWITZ

A la mi-janvier 1945, comme l'armée soviétique approchait du complexe de camps d'Auschwitz, les SS commencèrent à évacuer Auschwitz et ses camps satellites. 60 000 prisonniers furent contraints de marcher vers l'Ouest. Des milliers d'autres furent tués dans les camps quelques jours avant que ces marches de la mort ne commencent. Des dizaines de milliers de prisonniers, juifs pour la plupart, furent contraints de marcher jusqu'à la ville de Wodzislaw, dans la partie occidentale de la Haute-Silésie. Les gardes SS abattaient ceux qui ne pouvaient plus avancer. Lors de ces marches, les prisonniers souffrissent également du froid et de la faim. Plus de 15 000 d'entre eux périrent pendant le voyage.

A leur arrivée à Wodzislaw, les prisonniers furent mis dans des trains de marchandise non chauffés et transportés vers les camps de concentration en Allemagne, en particulier ceux de Flossenbürg, Sachsenhausen, Gross-Rosen, Buchenwald et Dachau, ainsi que vers celui de Mauthausen en Autriche. Le voyage dura des jours. Sans nourriture, eau, abri, ni couvertures, de nombreux prisonniers ne survécurent pas au transport.

Fin janvier 1945, 4 000 prisonniers furent mis sur la route en une marche de la mort au départ de Blechhammer, l'un des camps secondaires d'Auschwitz. Environ 1 000 prisonniers périrent durant la marche vers le camp de concentration de Gross-Rosen. Après quelque temps, les prisonniers restants furent déplacés vers le camp de Buchenwald.

Le 27 janvier 1945, l'armée soviétique entra à Auschwitz et libéra les plus de 7 000 prisonniers restants qui, pour la plupart, étaient malades et mourants. On estime qu'il y eut au minimum 1,3 million de personnes déportées à Auschwitz entre 1940 et 1945 parmi elles, **au moins 1,1 million furent exterminées.**

Photo de la libération d'Auschwitz. Il s'agirait d'une photo reconstituée, prise plusieurs jours après la libération.



Peu après la libération, des enfants rescapés du camp d'Auschwitz sortent des baraqués pour enfants. Pologne, après le 27 janvier 1945.

Les officiers soviétiques découvrent le camp :

Le général russe Petrenko, arriva à Auschwitz le 29 janvier 1945, trois jours après la libération du camp : il raconte son histoire :

« Le jour de mon arrivée à Auschwitz, on avait compté sept mille cinq cents rescapés.

Je n'ai pas vu de gens « normaux ». Les Allemands avaient laissé les impotents. Les autres, tous ceux qui pouvaient marcher, avaient été emmenés le 18 janvier. Ils avaient laissé les malades, les affaiblis ; on nous a dit qu'il y en avait plus de dix mille. Ceux qui pouvaient encore marcher, peu nombreux, se sont enfuis alors que notre armée s'approchait du camp. Nous avons envoyé les unités sanitaires des 108e, 322e et 107e divisions sur le territoire du camp, les médecins de ces trois divisions ont mis en place des lieux pour se laver : tels étaient les ordres de l'armée. Ces mêmes divisions ont organisé l'approvisionnement. On a envoyé des cuisines mobiles. Le deuxième jour, un régiment de réserve de l'armée est arrivé et a libéré nos soldats. [...]

On m'a montré les pièces où l'on asphyxait au gaz avant le crématoire. Le crématoire lui-même et une chambre à gaz avaient été dynamités.»



Médecin militaire soviétique examinant un déporté, après la libération du camp.



Les ruines de la chambre à gaz du Crématoire II. (Photo prise après la Libération.)



Des enfants libérés d'Auschwitz montrent leur tatouage

« J'ai vu aussi des enfants... C'était un tableau terrible : ils avaient le ventre gonflé par la faim, les yeux vagues, des jambes très maigres, des bras comme des cordes, et tout le reste ne me semblait pas humain, comme si c'était cousu. Les gamins se taisaient et ne montraient que les numéros qu'on leur avait tatoués sur le bras. »

**« Ces gens n'avaient pas de larmes.
J'ai vu comment ils essayaient de s'essuyer les yeux,
mais ils restaient secs. »**

Des survivants très affaiblis



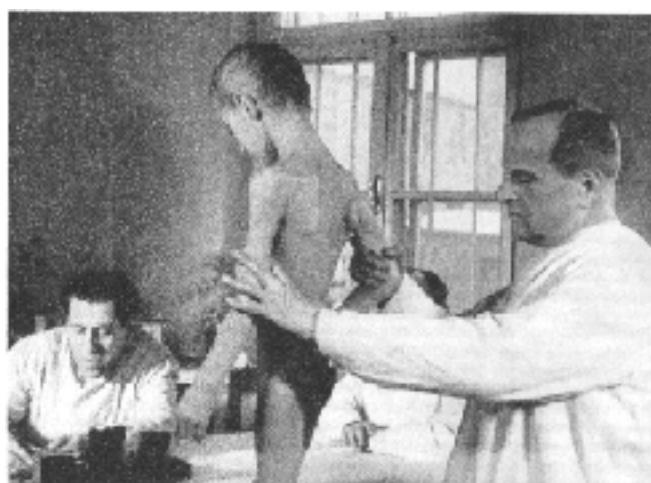
*Une fille hongroise de 14 ans, photographiée après la libération du camp.
A peine 2000 des 7500 survivants du camp devaient vivre plus de quelques jours.*



Déportés libérés, Auschwitz, 1945



Un groupe d'enfants juste après la libération d'Auschwitz
Photographie, 1945, Museum d'Auschwitz-Birkenau, Neg.-Nr. 766



Croix Rouge Polonaise à Auschwitz, 1945

Les cadavres

Les cadavres engorgent les allées d'Auschwitz. Le typhus se répand dans le camp. Les Soviétiques doivent ensevelir rapidement les corps dans des fosses communes.



Autres découvertes

A la libération, les Soviétiques découvrent des piles de vêtements, de chaussures, lunettes, prothèses, des piles de bagages éventrés, de blaireaux, de peignes, de casseroles, et même des piles de cheveux, de dents en or...



Un tas de lunettes trouvé à Auschwitz.

Ils trouvent aussi la trace des expérimentations folles des "médecins" nazis.

Ainsi, ils libèrent 90 jumeaux.



La porte du camp d'Auschwitz, photographiée en 1945. Elle est ouverte désormais.

Au dessus de la porte d'entrée, l'a devise des nazies « le travail rend libre »...

LA LIBERATION DE BUCHENWALD

Alors que l'armée soviétique libérait la Pologne, les Allemands évacuèrent vers l'ouest des milliers de prisonniers des camps de concentration. Après de longues et brutales marches, plus de 10 000 prisonniers faibles et épuisés venant d'Auschwitz et de Gross-Rosen, pour la plupart des Juifs, arrivèrent à Buchenwald en janvier 1945.

Au début du mois d'avril 1945, comme l'armée américaine approchait du camp, les Allemands commencèrent à évacuer quelque 28 000 prisonniers du camp principal, et 10 000 autres prisonniers des sous-camps de Buchenwald. Environ un tiers de ces prisonniers mourut en route d'épuisement, ou fut abattu par les SS. De nombreuses vies furent sauvées par la résistance de Buchenwald, dont les membres occupaient des postes administratifs clés dans le camp. Ils générèrent les ordres nazis et retardèrent l'évacuation.

Le 11 avril 1945, les prisonniers affamés et émaciés prirent d'assaut les tours de guet, et s'emparèrent du contrôle du camp. Plus tard dans l'après-midi, l'armée américaine entra dans Buchenwald. Les soldats de la troisième division de l'armée américaine trouvèrent plus de 20 000 personnes dans le camp, dont 4 000 Juifs. Environ 50 000 personnes (sur les 240 000 enregistrées) furent exterminées dans le réseau de camps de Buchenwald, pour la majorité d'entre elles après 1942.



Des anciens gardiens SS du camp de Büchenwald, attendent leur sentence, 1947.



Survivants décharnés du camp de concentration de Buchenwald peu après la libération du camp. Allemagne, après le 11 avril 1945.



Pile de corps près du crématoire de Buchenwald.
Photo prise au moment de la libération du camp, le 23 avril 1945.



Buchenwald

Les restes carbonisés de déportés dans les fours crématoire tels qu'ils furent photographiés par les libérateurs du camp de Buchenwald (14 avril 1945)



Prisonniers libérés montrant les conditions d'extrême promiscuité au camp de concentration de Buchenwald, Allemagne, 23 avril 1945.

Peu après leur libération, des survivants des camps, internés au "Block des enfants 66" de Buchenwald - une baraque spéciale pour enfants. Allemagne, après le 11 avril 1945.



Personnels militaires américains regardant des cadavres au camp de concentration de Buchenwald. Cette photo a été prise après la libération du camp. Allemagne, 18 avril 1945.

LA LIBERATION DE DORA-MITTELBAU

Au début d'avril 1945, les nazis commencèrent à évacuer les prisonniers de Dora-Mittelbau. En quelques jours, la plupart des prisonniers restants furent envoyés à Bergen-Belsen, situé en Allemagne septentrionale. Des milliers d'entre eux furent tués pendant les marches de la mort qui se déroulèrent dans des conditions épouvantables. Lorsque l'armée américaine libéra Dora-Mittelbau en avril 1945, il ne restait qu'un petit nombre de prisonniers dans le camp.



LA LIBERATION DE MAUTHAUSEN

Lors de l'avance des forces alliées vers l'intérieur de l'Allemagne, les Nazis commencèrent à évacuer les camps de concentration situés à proximité du front pour empêcher la libération de nombreux élevés de prisonniers. Des convois provenant des camps évacués, en particulier d'Auschwitz, de Sachsenhausen et de Gross-Rosen, commencèrent à arriver à Mauthausen début 1945. Le camp fut de plus en plus surpeuplé, ce qui entraîna une détérioration des conditions, déjà terribles auparavant. De nombreux prisonniers moururent de dénutrition ou de maladie. Une épidémie de typhus contribua à réduire plus encore la population du camp.

On estime que 199 400 prisonniers passèrent par Mauthausen entre la création du camp en 1938 et sa libération en mai 1945, et que 119 000 – dont un tiers étaient des Juifs - sont morts à Mauthausen et dans ses sous-camps. Les troupes américaines libérèrent Mauthausen le 5 mai 1945.



Survivants de Mauthausen acclamant des soldats américains au moment où ils pénètrent par l'entrée principale du camp. La photo a été prise quelques jours après la libération du camp. Mauthausen, Autriche, 9 mai 1945.



Piles de cadavres, peu après la libération du camp de Mauthausen.
Autriche, après le 5 mai 1945.



Mauthausen : (dans un journal américain)
cette maigreur terrible et ce regard de ceux
qui ne croient pas encore vraiment à leur libération



Ebensee (camp dépendant de Mauthausen)

Les rescapés sortent du camp sous la banderole « **Nous remercions nos libérateurs** »



Mauthausen

Des femmes et des enfants du camp parlent avec un soldat américain,
derrière les barbelés (mai 1945)



Ebensee (camp dépendant de Mauthausen)

Des déportés libérés transportent les cadavres de déportés.
Photo prise par le photographe militaire américain Arnold Samuelson (1917-2002)

LA LIBERATION DE NORDHAUSEN

Nordhausen était un camp satellite du complexe concentrationnaire de Dora-Mittelbau. Ce camp avait la particularité d'avoir été créé par les SS pour accueillir les déportés malades ou inaptes au travail. Selon la terminologie nazie, Nordhausen était un "Vernichtungslager", un camp d'extermination pour malades. Les méthodes d'extermination employées par les SS n'étaient cependant pas aussi expéditives que dans les camps d'extermination de Pologne: à

Nordhausen, on mourrait de faim et du manque total de soins. Les conditions de vie à Nordhausen étaient telles que, parmi les déporté, on disait que "Si Dora était l'enfer de Buchenwald, Nordhausen était l'enfer de Dora »...



L'intérieur d'un hangar tel que les américains le découvrirent...



Deux survivants trouvés parmi des monceaux de cadavres...

Nordhausen fut libéré par les forces de la 104ème division d'infanterie américaine le 12 avril 1945. Lorsque les soldats américains entrèrent dans le camps, un spectacle apocalyptique les attendait. Près de 3.000 cadavres jonchaient le sol. Dans certains hangars, les américains ne découvrirent aucun survivants, dans d'autres seuls 2 ou 3 prisonniers bougeaient encore, perdus au milieu de dizaines d'autres cadavres en état de putréfaction. La situation était telle que les équipes médicales de la 104ème division d'infanterie fut rapidement impuissante et du demander des renforts de toute urgence.

Sous la contrainte, 400 civils des environs de Nordhausen fut conduite au camp où ils durent aider à l'évacuation des corps. Les rares survivants reçurent immédiatement les soins appropriés mais en dépit des efforts des américains, de nombreux déportés moururent encore dans heures et le jours qui suivirent la libération du camp.



Des soldats américains découvrent les horreurs commises par les SS à Nordhausen, en avril 1945 (source : USHMM)



Des civils allemands sont obligés d'enterrer les morts du camp de Nordhausen, avril 1945.

LA LIBERATION DU STRUTHOF

A l'approche des forces alliées en septembre 1944, le camp principal fut évacué et les prisonniers répartis dans les différents kommandos. D'autres furent créés de l'autre côté du Rhin. En mars 1945, les Allemands démantelèrent les kommandos et soumirent la plupart des prisonniers à des marches de la mort – marches forcées sur de longues distances et dans des conditions extrêmement brutales – vers le camp de Dachau, dans le sud de l'Allemagne. De mai 1941 à mars 1945, plus de 10 000 personnes trouvèrent la mort dans le réseau de camps de concentration du Struthof-Natzwiller. Ce camp de concentration fut le seul construit sur le sol français.

LA LIBERATION DE BERGEN-BELSEN

Le 15 avril 1945, l'armée britannique libéra Bergen-Belsen. Elle trouva dans le camp 60 000 prisonniers, gravement malades pour la plupart. Des milliers de cadavres reposaient sur le sol du camp, non enterrés. Plus de 10 000 anciens prisonniers, trop affaiblis, moururent après la libération. Après l'évacuation de Bergen-Belsen, l'armée britannique brûla complètement le camp pour éviter la propagation du typhus. Environ 50 000 personnes moururent dans le camp de concentration de Bergen-Belsen. Après la libération, un camp pour personnes déplacées, qui accueillit 12 000 personnes, fut créé dans les casernements de l'école militaire allemande, à proximité de l'ancien camp de concentration.



Fosse commune découverte peu après la libération du camp. Bergen-Belsen, Allemagne, mai 1945.



5 MAI 1945

PRIX : 30 FRANCS

LE MONDE ILLUSTRÉ



CAMP DE BILSEN

Tatoué d'ordres, frappé par
la mort, arraché à la vie,
il est un être dévasté.

BERLIN, BERCEAU ET TOMBE DE L'ORGUEIL ALLEMAND

Le Monde Illustré du 5 mai 1945 publie en première page cette photo qui montre la souffrance et le désespoir des déportés.

Elle a été prise au camp de Bergen-Belsen (mal orthographié ici "Bilsen") par le capitaine Edward Malindine, de l'armée britannique.

Au 15 avril 1945, on croit Bergen-Belsen le pire exemple de la brutalité nazie :



**Sieg Maandag, jeune Juif hollandais survivant,
marchant sur un chemin bordé de cadavres, Bergen-Belsen, vers le 20 avril 1945.**

LA LIBERATION DE DACHAU

A mesure que les forces alliées avançaient vers l'Allemagne, les Allemands commencèrent à déplacer les prisonniers des camps de concentration proches du front afin qu'ils ne soient pas libérés. Des convois en provenance de camps évacués arrivèrent continuellement à Dachau ; la surpopulation provoqua une dramatique détérioration des conditions de vie. Après plusieurs jours de voyage, avec peu ou pas d'eau et de nourriture, les prisonniers arrivaient faibles et épuisés, proches de la mort. Le typhus repréSENTA vite un grave problème, causé par le surpeuplement, les mauvaises conditions sanitaires et de l'état de faiblesse des prisonniers.

Le 26 avril 1945, au moment de l'approche des troupes américaines, il y avait 67 665 prisonniers enregistrés à Dachau et dans ses sous-camps. Parmi eux, 43 350 étaient classés dans la catégorie des prisonniers politiques, et 22 100 étaient des Juifs, le reste appartenant aux différentes autres catégories. Ce jour-là, les Allemands forcèrent plus de 7 000 prisonniers, principalement des Juifs, à quitter le camp dans une marche de la mort de Dachau à Tegernsee, au Sud. Pendant cette marche, les Allemands abattirent tous les prisonniers qui n'étaient plus en mesure de continuer ; beaucoup moururent également de faim, de froid ou d'épuisement. Le 29 avril 1945, les forces américaines libéraient le camp. Alors qu'ils approchaient de Dachau, ils trouvèrent 39 wagons de chemin de fer remplis de cadavres qui venaient du camp, tous dans un état de décomposition avancée. Au début de mai 1945, les forces américaines libérèrent les prisonniers envoyés sur les routes.

Le nombre des prisonniers incarcérés à Dachau entre 1933 et 1945 dépassa les 188 000. Le nombre des prisonniers qui moururent dans le camp et dans les sous-camps entre juin 1940 et mai 1945 fut d'au moins 28 000, nombre auquel doit être ajouté celui des prisonniers morts entre 1933 et la fin de l'année 1939. Il est probable que l'on ne connaîtra jamais exactement le nombre total des victimes de Dachau.



Les soldats américains libèrent le camp de Dachau le 29 avril 1945.



Dachau à la libération



Des gardiens de Dachau sont immédiatement fusillés, avril 1945.

Les soldats obligent les civils allemands à voir ce qui a été fait en leur nom
et à tirer des charrettes de cadavre



Hurlach (camp dépendant de Dachau)

Trois survivants du camp de Hurlach.

Douze survivants seulement furent trouvés dans le camp .Photo prise le 27 avril 1945.



Dachau

Des déportés, parmi lesquels des enfants hongrois, saluent les Américains



Dachau

Une pile de corps dans le camp de Dachau nouvellement libéré.
(fin avril-début mai 1945)



Dachau

Photo prise lors de la libération du camp.

La radio raconte la libération des camps

Voici un bien curieux document .Il s'agit d'un double d'une traduction française d'une intervention à la BBC d'un reporter anglais qui a visité le camp de dachau au moment de sa libération.

Le document est en mauvais état, mais l'horreur de la découverte des camps est telle dans l'opinion française que l'on prend le temps de taper à la machine ce type de texte et de les diffuser sous formes de carbones .

La Radio de Londres relate la visite d'un reporter anglais dans le camp de concentration de DACHAU

O'est 30 heures après la libération du camp par les troupes américaines que je suis entré dans le camp de concentration de Dachau.

A la gare la première chose affreuse que j'ai vue était un train de 500 mètres de long rempli de cadavres venant du camp de Kaufering. Sur les wagons un simple papier jaune comme indication de destination et portant l'inscription "Thyphus, Station Dachau". Un détenu relate qu'il passait à côté de cet horrible convoi et demandait:Qui vit encore et ici ou là une voix répondait:MOI!Alors on retirait les survivants de ce convoi: Ils étaient 16.Le nombre de déces à Dachau fut durant les mois de janvier Février et Mars 1945 de 10.615.Rien que pendant le mois d'avril plus de 5.000 sont morts à Dachau.En entrant dans le camp de concentration mon chemin me menait droit vers les four crématoires,des tas de morts s'y trouvaient,uniquement des squelettes n'ayant pas peau et os.Sur l'un des tas se trouvait le cadavre d'un détenu,celui ci était encore habillé et avait encore un peu de chair.Les S.S. avaient battu ce pauvre détenu puis jeté sur le tas.Dans les locaux du four crématoire se trouvaient des placards portant l'inscription: "ICI LA PROPRETÉ EST DE RIGUEUR",c'est pour cela qu'ils se lavaient les mains.Dans une chambre les habités des pauvres tués étaient piliés,puis envoyés à Berlin au Haupmann des Waffens S.S. et là on y faisait des nouveaux vêtements.C'est ainsi que des S.S. travaillaient avec les détenus.Dans le camp il y avait deux sortes de baraquas:
1°-Les baraquas dites nobles,là les détenus couchaient trois par lit si l'on pouvait appeler cela un lit.

2°-Les baraquas ordinaires là les détenus couchaient 5 par lit.Dans ces baraquas les vivants et les morts étaient entremêlés.Quand je suis passé des squelettes criaient à manger à manger!.L'armée américaine se charge du ravitaillement de ces pauvres détenus.Encore à l'heure actuelle meurent de 40 à 50 détenus par jour.Lors des transports qui venaient de Buchenwald à Dachau de 1.000 qui partent de Buchenwald 100 arrivaient à Dachau si leur poids variait entre 30 et 40 kilos.La nourriture dans le camp était de 1/4 de pain et une assiette de soupe à l'eau par personne et par jour.C'est ainsi que les barbares S.S. nourrissaient ceux qu'ils appelaient leurs protégés.Le 1er Mai 1945 fut à Dachau une grande fête internationale.Toutes les nations,chaque une avec son drapeau national,d'où les détenus eurent les couleurs pour les faire je ne puis le savoir,ils se rangèrent sur la Place de l'assemblé.Le chef du camp un Colonel américain monta sur une tribune toute drapée de carmin:Nos chères amis dit le Colonel,enfin nous avons pu vous libérer,nous savons tout ce que vous avez souffert,et nous ferons tout pour accélérer votre rapatriement.Nos chères amis enfin vous êtes des hommes libres.

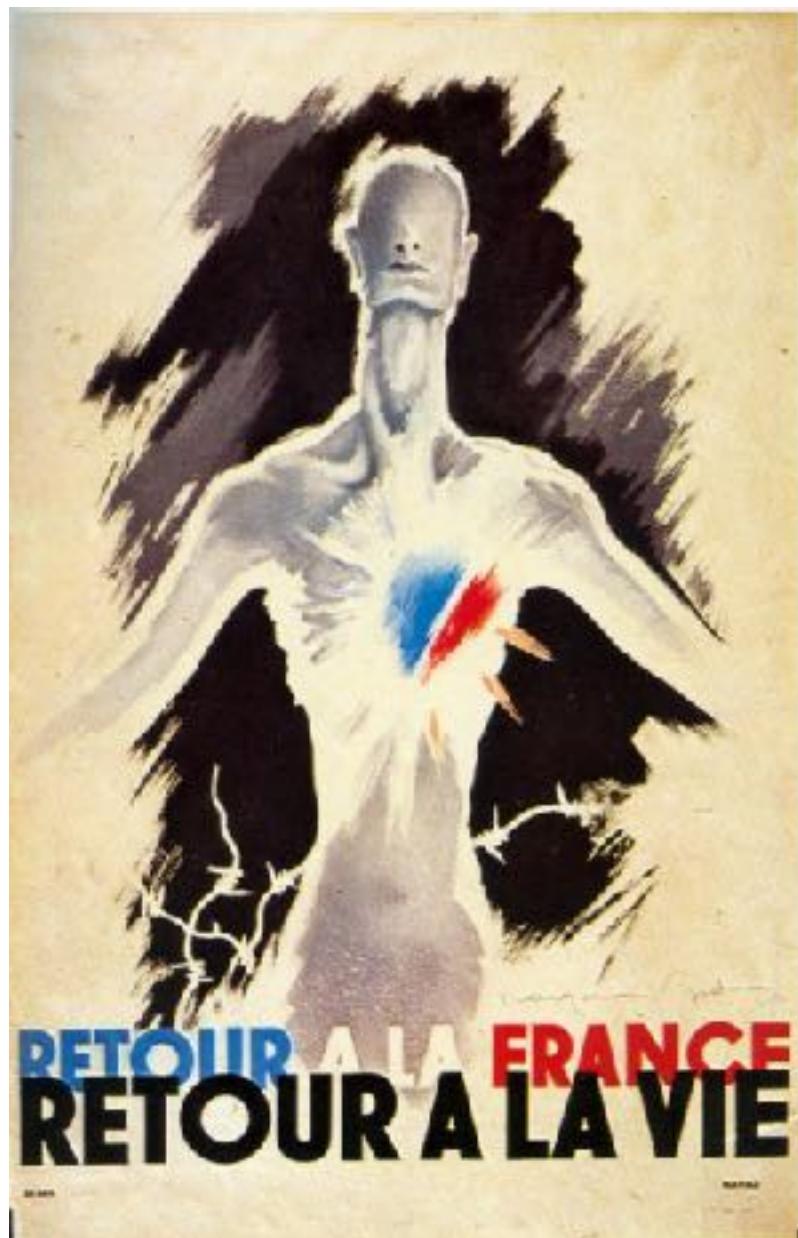
Le 2 Mai,les notables de Dachau durent visiter le camp qu'ils le veillent ou non.

Le reporter conclut.On ne pourra jamais trouver assez de mots pour raconter et décrire ce que des millions de détenus ont souffert et enduré sous le régime sanguinaire des nazis et des S.S..Il faut que le monde entier sache les crimes des nazis et des S.S. sur les millions de détenus.Ces survivants de ces 12 années de barbarie dans les camps de concentration vont ce que les S.S. ont fait d'eux.
Il n'y a plus de S.S.,ni de Gestapo,

M. Gosselin
Gosselin

Double de la transcription d'un compte-rendu de la libération du camp de Dachau par un journaliste anglais de la BBC (mai 1945)

Collection personnelle de M. Alexandre Deffois (Source : <http://www.souviens-toi.org/>)



Affiche des déportés Français de retour en France



Télégramme annonçant le retour d'un déporté



Retour par avion de déportés épuisés, printemps 1945.



Retrouvailles à Paris au printemps 1945
Cliché Musée d'Histoire Contemporaine - BDIC

L'Allemagne est vaincue, les camps sont libérés, il faut désormais juger les bourreaux...

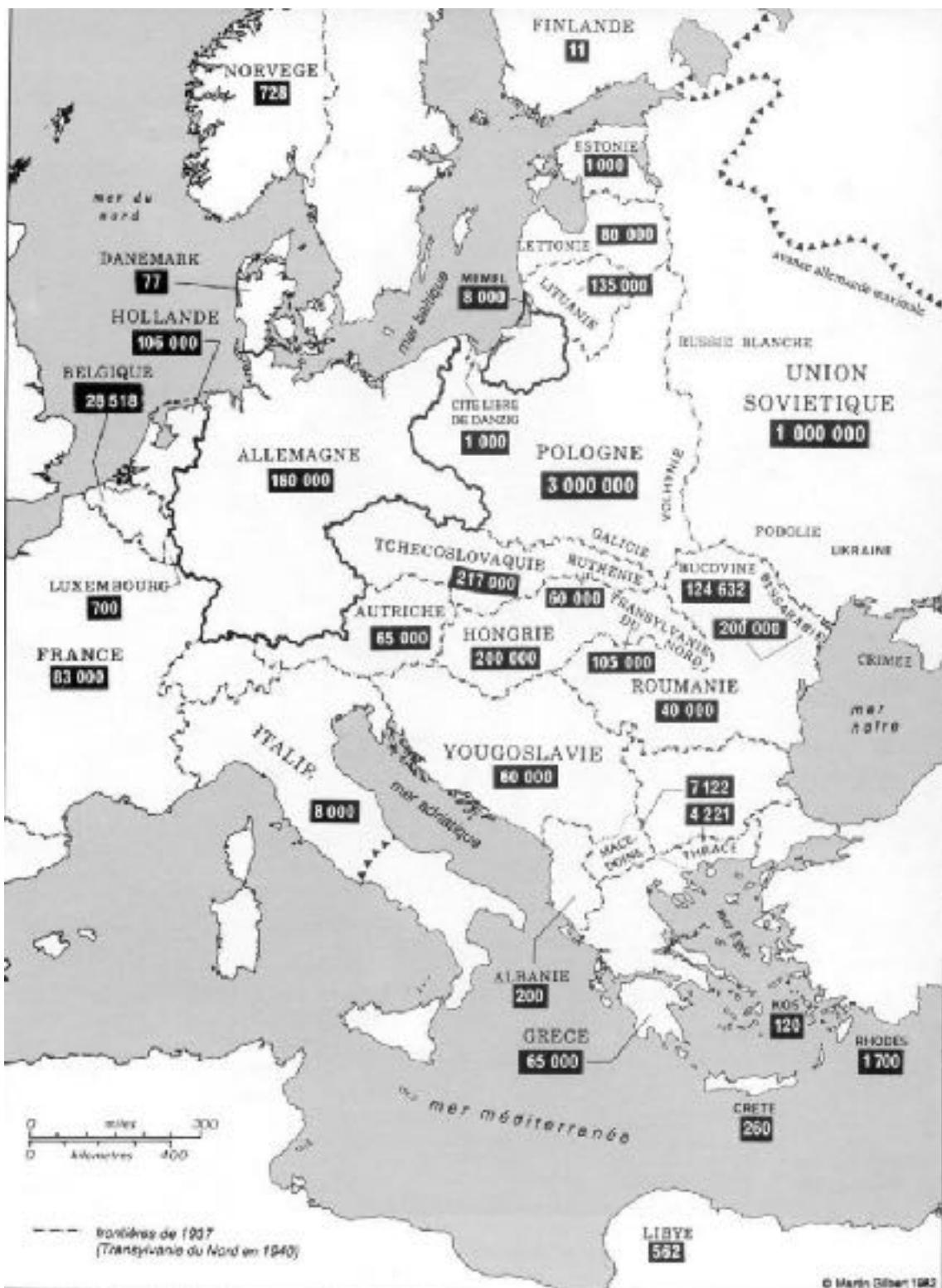
De nombreuses victimes

Quel fut le nombre des victimes du système concentrationnaire nazi ? Voici quelques données chiffrées. Il faut savoir que l'on ne pourra jamais avoir un chiffre très précis à cause de la destruction des corps dans les fours crématoires. Les nazis ont tout fait, à la fin de la guerre, pour dissimuler leurs crimes, sans toutefois y parvenir totalement. Ainsi, on a les listes des déportés juifs de France et l'on sait qu'ils furent à peu près 75.000 à mourir dans les camps.

Pays (dans les frontières de 1937)	Nombre de victimes juives
Pologne	environ 3.000.000
URSS	1.000.000
Roumanie	270.000
Tchécoslovaquie	260.000
Hongrie	200.000
Allemagne	160.000
Lituanie	135.000
Pays-Bas	106.000
France	83.000
Lettonie	80.000
Autriche	65.000
Grèce	65.000
Yougoslavie	60.000
Belgique	28.500
Italie (Rhodes inclus)	9.700
Memel	8.000
Estonie	2.000
Dantzig	1.000
Norvège	750
Luxembourg	700
Libye	560
Crète	260
Albanie	200
Danemark	77
TOTAL	environ 5.185.000

Mais ces chiffres ne prennent en compte que les victimes juives. Il faut y ajouter les nombreux prisonniers politiques des camps, et les prisonniers de guerre soviétiques, particulièrement maltraités.

Carte des victimes, par pays, entre le 1er septembre 1939 et le 8 mai 1945



Carte tirée de Martin Gilbert, *Atlas de la Shoah*.

Part de la population juive victime de la Shoah, par pays.

Pays-Bas 84%
Grèce 80%
Allemagne 75%
Pologne 70 à 75%
Tchécoslovaquie 70 à 75%
Yougoslavie 70 à 75%
Autriche 30 à 35%
Norvège 30 à 35%
Roumanie 30 à 35%
Belgique 28%
Hongrie 25%
URSS 23%
France 20%
Italie 20%
Danemark 1%

Au total, sur environ 11.500.000 Juifs d'Europe, 5.500.000 sont morts soit environ 48 %.

Nombre de victimes, par camp

Camps d'extermination	Nombre de morts
AUSCHWITZ	1.200.000
BELZEC	550.000
CHELMNO	200.000
MAIDANEK	400.000
SOBIBOR	250.000
TREBLINKA	800.000
Camps de concentration	Nombre de morts
Bergen-Belsen	170.000
Buchenwald	56.550
Dachau	70.000
Dora	20.000
Flossenbürg	73.300
Gross-Rosen	40.000
Mauthausen	195.000
Natzwiller	11.000
Neuengamme	55.000

Ravensbrück	65.000
Sachsenhausen	100.170
Stutthof	85.000
TOTAL	4.341.008

Ce chiffre comprend les déportés juifs exterminés ou morts au travail, mais aussi les résistants et déportés politiques, les républicains espagnols; les homosexuels et témoins de Jéhovah, les prisonniers de guerre soviétiques enfermés dans les camps. Par contre, ce chiffre ne prend pas en compte le million de morts exécuté en dehors des camps : Juifs morts dans des camps de transit en France par exemple, Juifs fusillés, Juifs exterminés systématiquement par l'armée allemande lors de son avancée en URSS, tués par les "Einsatzgruppen", commandos spéciaux chargés des exécutions, généralement dans des fosses communes où les Juifs rassemblés étaient fusillés.



Une femme et son enfant sont abattus en Russie par un soldat de l'armée allemande.

Il faut compter, dans le bilan, les victimes des camps mais aussi les nombreuses exécutions hors des camps.

2. Comment les déportés l'ont-ils vécue?

Voici sept déportés qui décrivent leur libération et ce qu'il ont ressenti à l'arrivée des alliés :

Bart Stern

Décrit la façon dont il a survécu après avoir été libéré du camp d'Auschwitz [1992
Témoignage]

Hongrie

1926

A la suite de l'occupation allemande de la Hongrie en mars 1944, Bart fut contraint de s'installer dans le ghetto qui avait été établi dans sa ville. De mai à juillet 1944, les Allemands déportèrent des Juifs de Hongrie vers le camp d'extermination d'Auschwitz, dans la Pologne occupée. Bart fut déporté par wagon à bestiaux à Auschwitz. Là-bas, on l'envoya aux travaux forcés pour forer et creuser dans une mine de charbon. A mesure que les forces soviétiques avançaient vers le camp d'Auschwitz en janvier 1945, les Allemands contraignirent la plupart des prisonniers à engager une marche vers la mort hors du camp. Avec un certain nombre de prisonniers malades qui se trouvaient à l'infirmerie du camp, Bart fut l'un des quelques détenus à rester au camp au moment de la libération. Il survécut en se cachant dans le camp, après que de nombreux prisonniers aient participé à une marche vers la mort en janvier 1945.

« Et c'est par le plus grand des miracles que j'ai survécu. Il y avait une petite guérite devant chaque baraquement, ce qui nous séparait du Blockaelteste. Le Blockaelteste était le chef du baraquement, et chaque guérite contenait les huches à pain : le pain était apporté dans une caisse fermée à clef. Ainsi personne ne pouvait y accéder. La charnière de la caisse était déjà cassée, et je me suis caché dans cette boîte, la tête en bas. Puis le voilà qui entre pour fouiller, il donne même des coups de pieds dedans, mais heureusement, ça a marché. J'étais si maigre que ça a marché. Je pouvais voir le... et je suis sur que c'est ça. C'est comme ça que je suis resté vivant. Mais quand les Allemands sont partis, à peu près une heure après, ils sont partis, plus aucun signe des Allemands, j'ai voulu revenir vers les baraquements mais les Polonais et les Ukrainiens qu'on n'avait pas emmenés pour une marche vers la mort, ne me laissaient pas rentrer. Alors je me suis caché dans les piles de cadavres parce que, la semaine précédente, lorsque le four crématoire n'a pas fonctionné du tout, les corps ont simplement été empilés les uns sur les autres, toujours plus haut. Et je me suis glissé parmi ces cadavres parce que j'avais peur qu'ils reviennent. Alors j'étais là toute la nuit. Pendant la journée, j'errais autour du camp, et c'est grâce à cela que j'ai survécu en fait. Le 27 janvier, je fus l'un des tout premiers, Birkenau fut l'un des tout premiers camps à être libérés. Ce fut ma chance de survie. »

Gerda Weissmann Klein

Décrit sa libération en Tchécoslovaquie par un soldat américain [1990 Témoignage]

Bielsko, Pologne

1924

En 1939, le frère de Gerda fut déporté aux travaux forcés. En juin 1942, la famille de Gerda fut déportée du ghetto de Bielsko. Tandis que ses parents étaient conduits à Auschwitz, Gerda fut envoyée au camp de Gross-Rosen où, pendant tout le reste de la guerre, elle fut mise aux travaux forcés dans des usines textiles. Gerda fut libérée au bout d'une marche vers la mort, portant les après-ski que son père avait tenu qu'elle porte et qui, lui avait-il dit, l'aideraient à survivre.

Tout d'un coup, j'ai vu (pause) une étrange voiture descendre de la colline, elle n'était plus verte et ne portait plus le swastika, mais une étoile blanche. C'était une sorte du véhicule tout boueux mais jamais je n'ai vu d'étoile plus brillante dans toute ma vie. Et deux hommes en ont sauté, sont venus en courant vers nous et l'un d'eux s'est approché de moi. Il portait un équipement de combat. Laissez-moi y penser... vous voyez. Il avait un filet sur son casque et il portait des lunettes foncées et il m'a parlé en allemand. Et il a dit, "Est-ce que quelqu'un parle allemand ou anglais?" et j'ai dit, "Je parle allemand." Et j'ai senti que je devais lui dire que nous étions Juifs et je ne savais pas s'il connaissait le sens de l'étoile mais, vous savez, j'avais un peu peur de le lui dire mais je lui ai dit, "Nous sommes Juifs, vous savez." Il ne m'a pas répondu pendant un moment. Puis, sa voix a eu quelque sorte trahi son émotion et il a dit, "Moi aussi. Je dois dire que c'était le plus grand moment de ma vie. Et je lui ai posé une question incroyable. Il a dit, "Puis-je voir les autres dames?" Vous savez, comment on nous avait appelées pendant six ans, et puis d'entendre cet homme... Pour moi, c'était un jeune dieu. Il faut vous dire que je pesais 34 kilos. J'avais les cheveux blancs. Et, comme vous pouvez l'imaginer, je n'avais pas pris de bain depuis des années. Et cette créature demandait à voir "les autres dames." Alors je lui ai dit que la plupart des filles étaient à l'intérieur, vous voyez. Elles étaient trop malades pour marcher, et il a dit, "Voulez-vous venir avec moi?" Et j'ai répondu, Bien sur. Mais je ne savais pas ce qu'il voulait dire. Il me tint la porte et me laissa passer; ce geste me rendit à l'humanité. Et ce jeune Américain que j'ai rencontré ce jour-là est aujourd'hui mon mari.

Kurt Klein

Décrit un groupe de survivants à une marche vers la mort découvert dans un village tchécoslovaque [1990 Témoignage]

Waldorf, Allemagne

1920

A mesure que la politique anti-juive des Nazis s'intensifiait, la famille de Kurt décida de

quitter l'Allemagne. Kurt partit pour les Etats-Unis en 1937 mais ses parents ne purent pas partir avant le début de la Seconde Guerre Mondiale. Les parents de Kurt furent déportés à Auschwitz, dans la Pologne occupée par les Allemands. En 1942, Kurt rejoignit l'Armée des Etats-Unis et fut formé aux renseignements militaires. En Europe, il interrogea des prisonniers de guerre. En mai 1945, il participa à la reddition d'un village de Tchécoslovaquie et revint le lendemain aider plus d'une centaine de femmes juives qui avaient été abandonnées là au cours d'une marche vers la mort. La future épouse de Kurt, Gerda, faisait partie de ces femmes.

Puis une unité du gouvernement militaire m'a appris qu'ils avaient entendu qu'un groupe de Juives polonaises et hongroises avait été abandonné par les SS dans une usine désaffectée. Et, qui avait été libéré par nos troupes. Alors nous savions bien sûr, que nous devions faire quelque chose pour elles, même si ce jour-là nous ne pouvions plus rien faire, et le lendemain matin, nous avons décidé avec toute notre conviction de nous charger de cette affaire. Et j'avais entendu dire où se trouvait l'usine, je me souviens de m'en être approché et d'être sorti de la jeep et d'avoir traversé une cour où j'ai aperçu des silhouettes squelettiques qui essayaient de tirer de l'eau à une pompe. Mais, de l'autre côté, en approchant, contre le mur de l'entrée du bâtiment, j'ai vu une fille debout, et j'ai décidé d'aller la voir. Je lui ai demandé en allemand et en anglais si elle parlait l'une ou l'autre de ces langues, et elle m'a répondu en allemand. Et, je lui ai demandé où étaient ses compagnes et elle a dit "Je vais vous montrer, venez." Et nous sommes entrés dans l'usine. Oh, c'était une scène indescriptible. Des femmes étaient étalées sur des paillasses, certaines portaient déjà le masque de la mort sur leur visage. Elles avaient toutes un air épouvantable et, bien sûr, nous ne pouvions que constater leur maigreur et leur état physique. Et s'il y a une chose que je n'ai jamais pu oublier, c'est bien cette chose extraordinaire qui s'est produite. La fille qui me servait de guide a fait un large geste qui embrassait cette scène de dévastation, et elle a prononcé les mots suivants: "Noble soit l'homme, miséricordieux et bon." J'ai eu du mal à croire qu'elle fut capable de réciter un poème du poète allemand Goethe, qui s'intitulait -- qui s'intitule -- "Le Divin," à un moment pareil. Aucun autre mot n'aurait pu souligner l'infâme ironie de la situation mieux que ceux qu'elle avait prononcés. Ce fut une expérience qui me bouleversa entièrement.

Sam Itzkowitz

Décrit les premiers moments de la libération [1991 Témoignage]

Makow, Pologne

1925

Les Allemands envahirent la Pologne en septembre 1939. Lorsque Makow fut occupée, Sam s'enfuit vers le territoire soviétique. Il retourna à Makow pour faire des provisions mais fut contraint de rester dans le ghetto. En 1942, il fut déporté à Auschwitz. A mesure

que l'armée soviétique avançait en 1944, Sam et d'autres prisonniers furent envoyés dans des camps en Allemagne. Les détenus firent partie d'une marche vers la mort en 1945. Les forces américaines libérèrent Sam après qu'il se fut échappé pendant un bombardement aérien.

La fin du convoi de chars ralentit et ils m'ont vu sortir des bois et ils ont pensé que j'étais un Allemand, alors ils se sont arrêtés et ont essayé de me capturer comme prisonnier de guerre. Et quand ils ont vu mon uniforme et après l'état dans lequel j'étais... je ne veux pas répéter ce qu'il a dit. Il a commencé à jurer comme un...(rire). Il a dit, "Bon sang..." Vous savez, à la manière d'un soldat. Il a fouillé dans sa poche et en a sorti une barre de chocolat. Et il me l'a tendue. Eh bien, ce chocolat était vraiment dur, doux-amer. C'était nourrissant. J'ai essayé de mordre dans cette fichue chose. Je l'aurais avalée d'un seul coup si j'avais pu. Je ne pouvais pas, alors, je l'ai sucée, et lui restait là à me regarder. Il est venu vers moi et m'a donné un paquet de cigarettes. Je ne fumais pas. Je les ai mises dans ma poche. Puis il a sorti des rations K -- des crackers, de la mortadelle [viande en conserve], tout ce qu'il avait -- et il m'a bourré les poches, comme si j'étais un petit garçon dans une boutique de jouets. Il m'a donné une tape sur l'épaule et il a dit, "Docteur." Il essayait de me dire qu'il allait demander à un médecin de m'examiner. C'était vrai, environ dix minutes plus tard, il est revenu avec un... je ne sais pas si c'était un médecin ou un docteur ou autre chose. Et il m'a regardé et a fait un signe. Ils sont venus avec un brancard et ils m'ont emmené dans un hôpital, un dispensaire. Et je crois que c'était un docteur Juif qui exerçait là. Il m'a observé et m'a examiné. D'abord, il ne m'a rien donné à manger. Du thé, de la farine avec un peu de lait écrémé et... bon sang, j'aurais pu dévorer un cheval -- j'avais une faim terrible. Il a continué à brailler, "Doucement. Doucement." Alors je me suis dit, "Tu te calmes, il veut te tuer. Hitler ne m'a pas achever mais c'est lui qui va le faire." Mais petit à petit, vous savez, toutes les deux heures à peu près, il augmentait ma quantité de nourriture. Et j'ai enfin réalisé qu'il faisait ça pour mon bien. J'avais toujours faim, mais le deuxième et le troisième jour, je ne pouvais plus m'arrêter de manger. Il était assis là à me regarder dévorer tout ce qu'il posait sur la table -- purée de pommes de terre, bacon, saucisses -- tout ce qu'il amenait. J'ai mangé comme ça pendant quatre jours jusqu'à ce qu'enfin je sois rassasié.

Alan Zimm

Décrit sa libération de Bergen-Belsen [1991 Témoignage]

Kolo, Pologne

1920

Les Allemands occupèrent Kolo en 1939. En 1942, Alan fut déporté dans le ghetto de Lodz où il travailla à la distribution des rations. Il apportait chaque jour sa ration à Mordechai Chaim Rumkowski, le président du conseil juif. En 1944, Alan fut contraint de décharger le charbon et les munitions qui arrivaient par le train à Czestochowa. En 1945,

il fut envoyé au camp de Dora-Mittelbau. A mesure que l'armée soviétique avançait, les détenus furent transférés vers Bergen-Belsen, où les forces britanniques les libérèrent en avril.

A neuf heures précisément, la barrière du camp qui était située à deux pâtés de maison s'est ouverte. On pouvait là voir au loin s'ouvrir et une jeep est arrivée avec à son bord quatre policiers militaires en uniforme, avec ceinture, gants blancs et bérét rouge. Ils se sont assis sur le capot de la jeep, avec des mitrailleuses, comme ça. Et puis un camion avec des hauts-parleurs les a suivi, et on a entendu, "Mes chers amis..." dans toutes les langues. En allemand, en polonais, en yiddish, dans toutes les langues possibles. "A présent, vous êtes libres. Vous venez d'être libérés par les forces alliées. Et les Allemands ne vous feront plus rien. Vous êtes des hommes libres." Tout le monde pleurait. C'était un moment si riche en émotions. C'est difficile à décrire. Les gens sautaient, s'étreignaient, s'embrassaient. Et tout le monde courait vers la jeep. Les hommes de la Police Militaire, sont descendus et ils ont été portés en triomphe et les prisonniers leur ont fait faire le tour des baraquements. Certains n'y croyaient toujours pas. Beaucoup avaient encore peur. Ils sont venus avec des camions. Deux policiers militaires sont arrivés et ils nous ont emmenés.

Pat Lynch

Décrit l'état des prisonniers survivants à leur libération [1995 Témoignage]

Etats-Unis

Pat fit partie des milliers d'infirmières américaines qui servirent dans les hôpitaux d'évacuation au cours de la libération des camps de concentration en Europe. Elle s'occupait des survivants des camps, dont beaucoup étaient dans un état critique à leur libération.

Ils étaient si décharnés, je ne pouvais en soulever aucun. J'ai essayé mais, si je les soulevais, je les écorchais. J'ai dû faire preuve de la plus grande vigilance pour les déplacer. Leur peau était tellement affreuse. Alors il fallait au moins trois personnes, une prenait la personne par la tête puis ils la soulevaient tout en douceur et la sortaient, ils avançaient et la sortaient de cet endroit. Nous avions installé des tentes dehors. Il y avait des lits de camp et des draps propres. Alors, nous les y avons conduits. Ou encore, s'il se trouvait un hôpital à proximité, nous les y emmenions. Pour le typhus, c'était le plus gros problème, il n'y avait pas de médicament, juste un traitement d'appoint, et nous leur faisions des injections, ils ne pouvaient rien boire, alors nous devions les alimenter par perfusion. On ne pouvait pas non plus leur administrer d'hypos [injections]

hypodermiques] parce qu'on ne pouvait les piquer nulle part. Ils n'avaient pas de muscles, rien que de la peau et des os. On ne pouvait pas leur faire de piqûres.

Pat Lynch

Décris l'établissement d'un hôpital prenant en charge les survivants des camps à leur libération [1995 Témoignage]

Etats-Unis

Pat fit partie des milliers d'infirmières américaines qui servirent dans les hôpitaux d'évacuation au cours de la libération des camps de concentration en Europe. Elle s'occupait des survivants des camps, dont beaucoup étaient dans un état critique à leur libération.

Ceux qui étaient réellement trop mal en point pour bouger, nous avons dû trouver un bâtiment, ou dresser une tente dehors. Nous avons dû les sortir des camps. C'était trop sale là-dedans. Alors nous avons dressé des tentes et nous savions comment organiser un hôpital sous les tentes parce que nous en avions l'habitude. Vous voyez, l'hôpital d'évacuation, c'était ces tentes. Nous savions même opérer. Nous savions faire fonctionner un hôpital sous les tentes. Alors, nous avons monté les tentes et les avons mis dehors et fait des lits propres pour les malades. On leur fit leur toilette, on prit soin d'eux, jusqu'à ce que nous puissions les emmener ailleurs. Mais, en fait, les sortir de ces bâtiments, voilà ce qui était le plus terrible. Ils étaient infestés de mites, et c'était épouvantable.

Pat Lynch

Décris les soins apportés aux survivants des camps affamés et dans un état critique [1995 Témoignage]

Etats-Unis

Pat fit partie des milliers d'infirmières américaines qui servirent dans les hôpitaux d'évacuation au cours de la libération des camps de concentration en Europe. Elle s'occupait des survivants des camps, dont beaucoup étaient dans un état critique à leur libération.

Eh bien, il nous était impossible d'administrer des intraveineuses parce qu'ils mouraient de faim, et si nous leur avions injecté un quelconque liquide, le cœur et les poumons ne l'auraient pas supporté, et nous les aurions tués. Ils ne pouvaient même pas avaler. Mais nous avons quand même commencé les intraveineuses petit à petit, très très doucement. Mais nous les avons alimentés par perfusion puis j'ai essayé de leur donner une nourriture

"normale", et si on leur donnait un morceau de cracker ou d'autre chose, ça ne passait pas. Ils n'avaient rien avalé depuis tellement longtemps, mais j'ai continué ainsi, en leur donnant une cuillerée de liquide, et encore, et enfin ils ont pu avaler. Il y avait de grands bols de... je ne sais quoi près d'eux, une sorte de soupe, prétendûment pour les nourrir, de gros bols en bois et une grande cuiller. Mais, ils étaient trop faibles pour l'atteindre cette cuiller, et ils ne pouvaient pas la porter à la bouche de toutes façons, parce qu'ils avaient la bouche dans un sale état, et ils ne pouvaient pas l'ouvrir pour manger quoi que ce soit... Je crois que ça a duré trois jours à peu près.

George Salton

Décrit son état physique lors de sa libération [1995 Témoignage]

1928

George fut libéré par les forces américaines en mai 1945. Pendant trois ans, il avait séjourné dans dix camps de concentration différents. En 1945, il se trouvait dans le camp Woebbelin en Allemagne. Après la libération, il passa plus de deux ans dans différents camps pour personnes déplacées. George émigra aux Etats-Unis en octobre 1947.

J'étais vraiment très mal en point physiquement. Je ne pouvais pas bien marcher. Mes hanches me faisaient mal et j'étais très faible et j'en étais presque arrivé au point où un prisonnier ne se soucie plus de savoir s'il va vivre ou mourir. Mais non, je n'ai pas atteint ce point. Quand j'ai vu, du coin de l'oeil, des gens sortir en courant, je me suis levé tant bien que mal et je suis allé voir ce qui se passait. Mais j'étais en très mauvaise santé, et je crois que si je n'avais pas été libéré, en quelques jours, je serais devenu l'un de ces cadavres gisant sur des montagnes de morts posées devant les toilettes. Je pensais alors qu'il ne me restait qu'une semaine ou dix jours au plus, à vivre. Si on ne m'avait pas libéré, qu'on ne m'ait rien donné à manger, si on ne m'avait pas permis de me reposer et de m'asseoir au soleil, je ne m'en serais pas sorti.

George Salton

Décrit la libération par les forces américaines [1995 Témoignage]

1928

George fut libéré par les forces américaines en mai 1945. Pendant trois ans, il avait séjourné dans dix camps de concentration différents. En 1945, il se trouvait dans le camp Woebbelin en Allemagne. Après la libération, il passa plus de deux ans dans différents camps pour personnes déplacées. George émigra aux Etats-Unis en octobre 1947.

J'ai couru dans cette direction et, alors que je m'approchais de cet endroit, j'ai vu de nombreux prisonniers qui criaient et hurlaient, qui sautaient et qui dansaient. Et, au milieu

d'eux, il y avait sept géants, des jeunes gens. Ils devaient avoir dix-huit ou dix-neuf ans... des soldats américains. Ils étaient sept ou huit dans le camp. Apparemment, ils avaient coupé les barbelés et étaient entrés dans le camp. Nous les avons impressionné. Sauvages, débraillés, sales et, je suis sûr, très "odorants", en train de sauter et danser et essayer de les embrasser et de les étreindre. Moi aussi je l'ai fait. Je me suis joint à la foule et j'ai crié et hurlé et je savais au fond de moi que le jour de la libération était arrivé. C'était une impression étrange pour moi, quand même, parce que, de la façon dont je m'en souviens, d'une part, j'étais submergé par cette rencontre intattendue et inespérée avec la liberté mais, en même temps, je n'étais que le spectateur de ce qui se passait. Je ne savais vraiment pas comment réagir. Je savais que j'étais libre, mais je n'en étais pas certain. Je ne savais même pas ce que cela voulait dire. Et je savais que c'était formidable, mais j'étais fou de joie parce que tout le monde autour de moi était fou de joie et chantait et dansait .Je n'avais que dix-sept ans : j'étais libre, mais je n'étais pas sûr de ce que cela signifiait.

Faut-il pardonner ou se venger?

Une prise de position :

Lorsqu'on punit un coupable, on se base par rapport à la faute qu'il a commise donc sa punition doit-être proportionnelle à cette faute. Dans le cas du crime contre l'humanité, que représente la poignée de fonctionnaires zélés, aujourd'hui capturés, comparés à l'étendue de leurs crimes ? Comment peut-on infliger une punition proportionnelle aux crimes lorsque le nombre de victimes est énorme ? Existe-t-il une loi faisant mention d'une punition juste pour un tel crime ?

A qui peut-on rendre justice ? A toutes les victimes du nazisme. Les nazis auraient voulu faire des enfants aryens des soldats antisémites qui serviraient leur idéologie. Bien sûr la mort d'un innocent ne peut être remplacée par la mort d'un nazi. Combien y a-t-il eu de morts pour un seul nazi. Combien d'hommes devrions-nous tuer pour remplacer tous les autres morts ? La justice ne peut donc être la vengeance.

Comment peut-on rendre justice ? Il faudrait éduquer les enfants pour leur ôter cette idéologie de haine de la tête. En les rendant plus tolérants envers les autres, le risque de revivre une telle horreur serait alors atténué.

Il ne faut pas se venger, pour éviter de nouveaux crimes contre l'humanité. D'un côté, cela apaiserait peut-être ceux qui ont vu leur famille souffrir et /ou mourir, sans pouvoir faire quelque chose pour les sauver, mais ce serait se ranger au même rang que les nazis.

EXTRAIT d'un texte sur le pardon aux criminels :

« Je ne crois pas qu'il faille pardonner. Pardonner repousserait à d'autres limites l'impardonnable. Et qu'est-ce qui est pire qu'éliminer un tiers d'un peuple ? Eliminer les deux autres tiers en plus ? Me répondra-t-on ? Mais les nazis n'auraient-ils pas éliminé les deux autres tiers s'ils en avaient eu le temps et les moyens ? Si éliminer un tiers des "Juifs" est pardonnables, pourquoi se seraient-ils arrêtés et quand leur aurait-on signalé la limite du pardonnables ? Pourquoi pardonner alors pour un tiers de juifs exterminés et ne pas pardonner pour tous les massacres ? pourquoi fixer une limite à l'intérieur du génocide ? On ne doit pas pardonner plus pour un tiers que pour la totalité car l'intention compte et jamais les nazis ne se seraient satisfaits du tiers sans massacer l'ensemble. »

Pourquoi se souvenir?

La mémoire :

« Il reste une seule ressource : se souvenir, se recueillir.

Là où on ne peut rien « faire », on peut du moins *ressentir*, inépuisablement. C'est sans doute ce que les brillants avocats de la prescription appelleront notre ressentiment, notre impuissance à liquider le passé. Au fait, ce passé fut-il jamais pour eux un présent ? Le sentiment que nous éprouvons ne s'appelle pas rancune, mais horreur : horreur insurmontable de ce qui est arrivé, horreur des fanatiques qui ont perpétré cette chose, des amorphes qui l'ont acceptée, et des indifférents qui l'ont déjà oubliée. Le voilà notre « ressentiment ». Car le « ressentiment » peut être aussi le sentiment renouvelé et intensément vécu de la chose inexpiable ; il proteste contre une amnistie morale qui n'est qu'une honteuse amnésie ; il entretient la flamme sacrée de l'inquiétude et de la fidélité aux choses invisibles. L'oubli serait ici une grave insulte à ceux qui sont morts dans les camps, et dont la cendre est mêlée pour toujours à la terre ; ce serait un manque de sérieux et de dignité, une honteuse frivolité. Oui, le souvenir de ce qui est arrivé est en nous indélébile, indélébile comme le tatouage que les rescapés des camps portent encore sur le bras. Chaque printemps les arbres fleurissent à Auschwitz, comme partout ; car l'herbe n'est pas dégoûtée de pousser dans ces campagnes maudites ; le printemps ne distingue pas entre nos jardins et ces lieux d'inexprimable misère. Aujourd'hui, quand les sophistes nous recommandent l'oubli, nous marquerons fortement notre muette et impuissante horreur devant les chiens de la haine ; nous penserons fortement à l'agonie des déportés sans sépulture et des petits enfants qui ne sont pas revenus. Car cette agonie durera jusqu'à la fin du monde. »

Point de vue de Vladimir Jankélévitch

Il dit dans son livre "L'impréciseable", "Oublier ce crime gigantesque contre l'humanité serait un nouveau crime contre le genre humain", car : ne dit-on pas que le silence est le plus grand des mépris ? Ne pas en parler ne serait-ce pas une marque d'indifférence, une façon de tuer une deuxième fois ces millions de morts ? L'oubli, n'était-ce pas la méthode propre aux nazis pour éliminer les personnes, effacer toutes traces de leur existence, effacer leur nom, ne leur laisser qu'un numéro qui, après leur mort, serait attribué à une autre personne ; une fois leurs cendres dispersées, que resterait-il d'eux ? Et si on les oublie maintenant, dans les siècles à venir, qui se souviendra de ce qui s'est passé il y déjà plus de 50 ans ? Les nazis,

peut-être, s'en souviendront et si ils venaient à recommencer, qui alors pourra les arrêter à temps avant que d'autres morts aillent enfouir plus profondément encore la mémoire de ces millions de morts ? Oublier c'est manquer de compassion envers les morts et les survivants, c'est se rendre complice du crime abominable des nazis !"

De nos jours il existe certaines personnes qui commettent un acte plus grave que l'oubli. Ils nient l'existence de la Shoah ,et du système concentrationnaire nazi. Ce sont les négationnistes. EXTRAIT de la définition du négationnisme :

« Le négationnisme consiste dans la négation pure et simple de l'entreprise génocidaire nazie: au cours de la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi n'aurait pas développé une politique visant à l'extermination systématique, sous différentes formes, de certaines catégories des populations placées sous sa domination, identifiées sur la base de critères raciaux et/ou politiques. Le négationnisme se polarise ainsi notamment sur la question de l'existence des chambres à gaz a la fois comme instrument et comme symbole de la politique d'extermination nazie. ».

Le procès de Nuremberg

les accusés, le verdict et le lien avec la Shoah



Les accusés :

Premier rang, de gauche à droite :

Hermann Göring , Rudolf Hess , Joachim von Ribbentrop , Wilhelm Keitel , Ernst Kaltenbrunner , Alfred Rosenberg , Hans Frank , Wilhelm Frick , Julius Streicher , Walther Funk , Hjalmar Schacht .

Deuxième rang, de gauche à droite :

Karl Dönitz , Erich Raeder , Baldur von Schirach , Fritz Sauckel , Alfred Jodl , Franz von Papen , Arthur Seyss-Inquart , Albert Speer , Konstantin von Neurath , Hans Fritzsche .

Comment peut-on juger ce crime ?

A la fin de la guerre , à la libération des camps , le monde a soif de justice . Certains dignitaires nazis furent emprisonnés . Pour frapper les consciences , les américains décident de les juger à Nuremberg , , capitale de l'antisémitisme nazi (c'est là qu'eut lieu chaque année le congrès du parti nazi et que furent votées les lois antisémites de Nuremberg en 1935), par un tribunal international militaire , composé des 4 grandes puissances mondiales :

les USA, l'URSS la France et la Grande Bretagne . Ce tribunal a été crée a Londres, le 8 août 1945.Le procès durera du 20 novembre 1945 au 10 octobre 1946, il a pour but de juger 24 personnalités nazies qui sont accusés de :

- « **crimes contre la paix** », c'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre en violation des traités , assurances, ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement d'un quelconques acte de guerre.
- « **crimes de guerre** », c'est-à-dire les violations des lois et des coutumes de la guerre . Ces violations comprennent sans y être limités, l'assassinat , les mauvais traitements , ou la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but , des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou le mauvais traitement des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés , la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.
- « **crimes contre l'humanité** », En 1945,: le tribunal de Nuremberg, chargé de juger les chefs nazis, définit ainsi le crime contre l'humanité: "assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal". Le tribunal précise qu'il est compétent pour "juger et punir toutes personnes qui, agissant, pour le compte des pays européens de l'axe, auront commis individuellement ou a titre de membres d'organisations" des "crimes contre l'humanité".

Au lendemain de la guerre, le tribunal de Nuremberg a défini l'extermination des juifs comme un génocide. Presque aussitôt, des auteurs américains l'ont appelé »holocauste ». Mais ce terme crée un problème en raison de son sens de sacrifice. Aussi, à l'exception du monde anglo-saxon qui l'utilise encore, les Juifs européens emploient-ils de plus en plus le mot »Shoah » qui signifie « catastrophe ».

D'après Jean-Pierre Azéma et François Bédarida,
1938-1948, *Les années de tourmente de Munich à Prague*,
Dictionnaire critique,
article "Shoah", Flammarion, 1995

LEXIQUE :

- **holocauste** : dans la Bible, sacrifice religieux où la victime était détruite entièrement par le feu ("holocaust" en anglais). Ce mot a été fortement contesté en Europe : l'extermination des juifs n'est pas un sacrifice fait à Dieu.
- **shoah** : en hébreu, catastrophe. On trouve aussi parfois d'autres orthographes : shoa, choa. Ce mot a été rendu célèbre par le titre du film de Claude Lanzmann « Shoah » et adopté majoritairement en France, par opposition au terme holocauste.
- **solution finale** : nom donné par les nazis à leur plan d'extermination des Juifs. Dans leur esprit, il s'agissait de la « solution finale du problème juif ».

	Français	Américains	Anglais	Soviétiques
Juges	Henri Donnedieu de Vabres	Francis Biddle	Lord Justice Geoffrey Lawrence	Général Nikitchenko
Assesseurs	André Falco	John Parker	Sir Norman Birket	Colonel Volchkov
Procureurs	François de Menthon, puis Champetier de Ribes	Robert Jackson	Sir David Maxwell-Fyfe, puis Sir Hartley Shawcross	Général Rudenko

Au cours de ce procès, 4 organisations sont déclarées criminelles (c'est-à-dire que le simple fait d'en avoir fait partie est un crime). Il s'agit des organisations suivantes

- le NSDAP (le parti nazi)
- la S.S.
- le S.D. (Service de Sécurité)
- la Gestapo (Police politique).

Les avocats : Chaque accusé a choisi un avocat sur une liste où, en principe, ne figure aucun nazi. Les organisations criminelles ont eu des avocats commis d'office.

RESUME DU PROCES :

C'est donc là, sous un groupe sculptural représentant le péché originel, que s'entassent pendant des mois les milliers de membres qui entourent les délégations. Parmi eux, deux cent cinquante interprètes se chargent d'assurer la (toute récente) " traduction simultanée ". Au-dessus des avocats (tous allemands) apparaissent, enfin le 20 novembre, dans le crépitement des flashs et l'éclat de gros projecteurs, les accusés eux-mêmes.

Les voilà donc ! Chacun montre une facette de l'Etat nazi qu'ils incarnaient naguère, lorsqu'ils vociféraient dans leurs uniformes chamarrés. Aujourd'hui, ils le représentent encore, serrés qu'ils sont dans ce box étroit, avec leurs uniformes sans insignes ou leurs vestons étriqués. Les chefs d'abord, à commencer par Goering, l'ancien numéro deux du régime, qui cherche à accaparer la vedette, accordant interview sur interview à la presse américaine, insultant témoins et coaccusés, ou riant lourdement au rappel de l'affaire d'Autriche. Hess, dont l'équipée anglaise de 1941, dans l'idée de négocier une paix séparée, n'a nullement fait oublier qu'il était jusque-là le dauphin du Führer. Lui simule l'amnésie jusqu'en décembre 1945, et rien ne semble pouvoir le tirer du roman à l'eau de rose qu'il lit ostensiblement pendant l'audience, si ce n'est la gênante visite que fait au tribunal le procureur Vychinski, l'homme des procès de Moscou.

A ce groupe des chefs manque Martin Bormann, dont la disparition mystérieuse entretient le suspense tout au long du procès. Manquent, évidemment, ceux qui se sont soustraits par leur suicide au jugement : Goebbels, Himmler et **Hitler**. La diplomatie : c'est von Neurath, mais surtout le piètre Ribbentrop, qui se défend fort mal. Quand le procureur anglais, Sir Maxwell-Fyfe, demande à l'ex-ministre des affaires étrangères du Reich s'il existe d'autre pression sur un pays qu'une menace militaire, celui-ci répond à l'étonnement général : " La guerre par exemple. " L'armée (Keitel, Jodl) et la marine (Raeder, Doenitz) voisinent avec les ministres et autres Gauleiter des pays conquis : Seyss-Inquart pour la Hollande et le " théoricien " du nazisme, Rosenberg, pour l'Est. Hans Frank, l'ex-gouverneur général de la Pologne, vient, lui, de se convertir au catholicisme. Mais l'attitude larmoyante qu'il adopte tout au long des débats (notamment lors de la célèbre projection d'un film sur les horreurs des camps de concentration, le 29 novembre 1945) ne peut recouvrir ses furieux appels de 1941 à l'annihilation des " 3 500 000 juifs qui encombrent encore la Pologne et pour qui on ne doit éprouver aucune pitié ". Il plaide d'ailleurs non coupable, comme tous ses coaccusés. Comme Streicher, le professionnel de l'antisémitisme, comme Kaltenbrunner, l'ex-chef de la Gestapo, comme Frick, l'ex-ministre de l'intérieur... Si Krupp échappe à Nuremberg du fait de sa maladie, Speer est là pour la production de guerre et l'armement, et Sauckel pour l'exploitation acharnée de la main-d'œuvre étrangère. Quant à l'économie, elle est aussi au banc, avec le docteur Hjalmar Schacht et Funk, qui lui a succédé en 1939 à la tête de la Reichsbank. On a beaucoup parlé de l'attitude des

accusés, presque extérieure à leur propre procès, un procès qui ne paraît pas non plus avoir passionné les populations allemandes du temps. A quelques exceptions près, les "grands criminels" sont indifférents et semblent ne regretter au fond que d'avoir été vaincus.

Nous vous présentons un extrait du procès:

La cour présente un film tourné dans les camps aux accusés, voici leurs réactions : « Schacht ne veut pas voir le film et proteste quand je lui demande de regarder. Il se détourne, croise les bras, regarde la galerie. La projection commence. Frank hoche la tête quand le film est authentifié et présenté. Fritzsche, qui n'avait encore vu aucune partie de la bande, est déjà pâle et frappé de stupeur quand viennent les scènes montrant des prisonniers brûlés vifs dans une grange. Keitel s'essuie le front, enlève ses écouteurs. Hess regarde fixement l'écran, ayant l'air d'un vampire. Von Neurath penche sa tête, il ne regarde pas. Frick se couvre les yeux de ses mains, il a l'air d'être à l'agonie, il secoue la tête... Ribbentrop ferme les yeux, se détourne... Frank avale sa salive, cligne des essayant de refouler ses larmes... Goering s'appuie à la balustrade, ne regardant pas la plupart du temps, l'air découragé... Frank reste impassible. Raeder regarde sans bouger... »

Voici maintenant la liste des principaux accusés avec leur biographie. Nous vous indiquons également leur condamnation. Tous ces personnes ont été accusés de crime contre l'humanité.

Hermann Göring (1893-1946)

Fils d'un haut fonctionnaire colonial, il fut l'un des as de l'aviation durant la Première Guerre mondiale, et abondamment décoré. Désemparé par la défaite, il alla travailler comme pilote commercial en Suède où il épousa la riche comtesse Karin Fock. Revenu en Allemagne, il rencontra Hitler en octobre 1922 et adhéra au parti nazi dont il devint le chef des SA. Il participa au putsch de Munich (1923) où il fut blessé. Réfugié en Autriche, il put rentrer grâce à une amnistie et fut élu au Reichstag en 1928. Lié à l'aristocratie et à la banque, il joua un rôle important dans la conquête légale du pouvoir : il fit se rencontrer Hitler et Hindenburg en octobre 1931. Président du Reichstag en août 1932.



Il usa de son influence sur Hindenburg pour qu'il nomme Hitler chancelier (janvier 1933). Commissaire à l'aviation et ministre de l'intérieur de Prusse, il utilisa les SA pour briser toute résistance à l'établissement de la dictature : incendie du Reichstag (février 1933), création de la Gestapo (avril 1933). Il dut cependant s'effacer devant Himmler et se consacra au réarmement et à la reconstitution de la Luftwaffe. Il fut nommé feld-maréchal en février 1938. Il vivait alors dans le luxe, avec sa seconde épouse l'actrice Emmy Sonnemann. Bien que désigné par Hitler au début de la guerre comme son successeur éventuel, il devint réticent face aux risques encourus par le déclenchement des hostilités. Il fut fait maréchal du Reich en juillet 1940 mais à la suite de la défaite de la Luftwaffe dans la bataille d'Angleterre, son influence déclina. Détesté par Himmler, Bormann et Goebbels, il passa alors son temps dans sa luxueuse résidence de Karinhall, menant une existence de satrape et s'adonnant aux stupéfiants. Le 23 avril 1945, constatant que Hitler demeuré dans Berlin n'avait plus de liberté d'action, il se déclara prêt à assurer la direction de ce qui restait de l'Allemagne. Accusé de trahison par Bormann, il fut démis de toutes ses fonctions par Hitler. Tombé aux mains des Américains, il subit une cure de désintoxication avant d'être jugé à Nuremberg où il revendiqua son passé.

CONDAMNATION :A mort mais se suicida avant son exécution à l'aide de complicités.

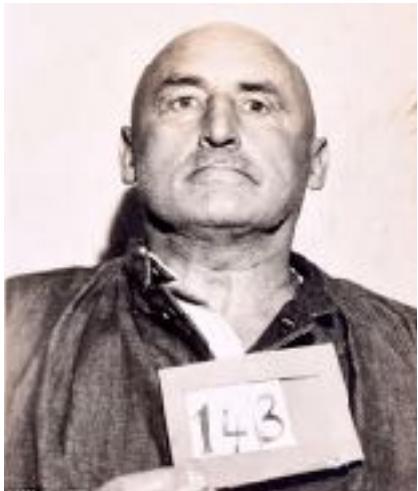
Rudolf Hess (1894-1987)

Fils d'un commerçant allemand établi en Égypte, il fit la Guerre de 1914 comme aviateur et entra au parti nazi dès juin 1920. Il participa au putsch de Munich (novembre 1923) et fut enfermé à la prison de Landsberg avec Hitler auquel il servit de secrétaire pour *Mein Kampf*. Devenu un ami intime de Hitler, il fut nommé son représentant en avril 1933 et ministre sans portefeuille en décembre 1933. Membre du conseil de défense du Reich, il était considéré comme le deuxième successeur de Hitler après Göring. Le 10 mai 1941, il partit seul avec son avion personnel pour l'Écosse, espérant convaincre les Anglais de conclure une alliance contre l'URSS. Les Anglais l'emprisonnèrent et, fut condamné à la prison à vie à Nuremberg, il s'est suicidé dans la prison de Spandau à Berlin, en 1987.

(A ne pas confondre avec Rudolf Höss, commandant du camp d'Auschwitz)

CONDAMNATION :Prison à perpétuité.





Julius Streicher (1885-1946)

Instituteur, puis officier en 1914-1918, violemment antisémite, il rencontre Hitler dès 1921. Il était alors le responsable de l'extrême-droite de Franconie, ce qui contribua à faire de Nuremberg une ville phare du Parti Nazi. Il participe au putsch manqué de Munich en novembre 1923. Il fut le directeur du journal antisémite *Der Stürmer* de 1923 à 1945. Gauleiter nazi de Franconie (1925-1940), député au Reichstag en 1933, connu pour ses violences verbales contre les Juifs. Tombé en disgrâce durant la Seconde guerre mondiale. Il est jugé à Nuremberg, ville dont il avait fait un bastion nazi.

CONDAMNATION :A mort (pendu)

Hjalmar Schacht (1877-1970)

Fils d'un riche commerçant danois, puis naturalisé américain, il fit ses études en Allemagne et entra à la Dresdner Bank (1903-1916). Nommé président de la Reichsbank en décembre 1923, il parvint à stabiliser le nouveau mark après la crise hyperinflationniste désastreuse de 1923 mais donna sa démission en 1930 pour protester contre la poursuite du paiement des Réparations. Bien qu'ayant peu de sympathie au départ pour les nazis, il admira leur succès électoraux, fit la connaissance de Hitler et facilita les contacts de celui-ci avec les milieux financiers en 1932. Il accepta de reprendre la tête de la Reichsbank en mars 1933 et devint ministre de l'économie de 1934 à 1937. Cependant, il se heurta à Göring, chargé du Plan de quatre ans, réclama une diminution des dépenses d'armement et devint suspect au régime. Il dut abandonner la présidence de la Reichsbank en 1938, resta ministre sans portefeuille jusqu'en janvier 1943. Entré en contact avec les conjurés du 20 juillet 1944, il fut arrêté et envoyé au camp de Dachau. Libéré par les Américains, il fut emprisonné aussitôt comme ancien ministre de Hitler.

CONDAMNATION : Aquitté



Walther Funk (1890-1960)

Journaliste, spécialiste des questions financières, il remplaça Schacht au début de 1938 comme ministre de l'Economie du Reich et fut nommé président de la Reichsbank. Condamné à la prison à perpétuité en 1946 à Nuremberg, il fut libéré en 1957.

CONDAMNATION : prison a perpétuité.



Wilhelm Frick (1877-1946)

D'une famille paysanne du Palatinat, il devint fonctionnaire de police en 1917 et se rallia très tôt au parti nazi. Il participa au putsch de Munich en 1923, fut élu député au Reichstag en 1924. Comme ministre de l'Intérieur du Land de Thuringe (1930-1931), il fut le premier nazi à accéder à un poste ministériel. Le 30 janvier 1933, il devint ministre de l'Intérieur du Reich dans le premier gouvernement de Hitler et joua un rôle essentiel dans l'établissement de la dictature. En 1943, il dut s'effacer devant Himmler et devint "protecteur" de Bohème-Moravie où il se fit connaître par sa férocité. Pendu après le procès de Nuremberg.

CONDAMNATION : A mort (pendu)

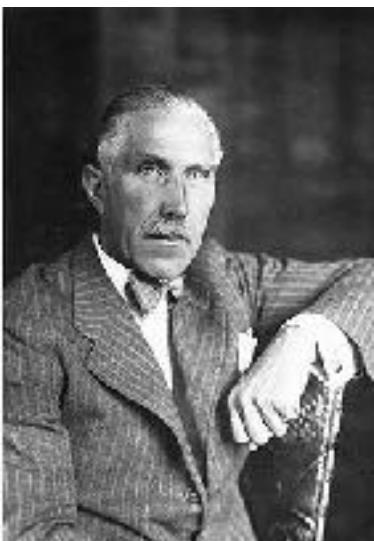
Joachim von Ribbentrop (1893-1946)

D'une famille d'officiers, il partit jeune pour le Canada puis revint en 1914. Il termina la guerre comme lieutenant, puis commença une carrière de voyageur de commerce international en représentant les vins mousseux Henkell. Il se rallia à Hitler tardivement, durant l'été 1932 et devint conseiller de Hitler pour les affaires internationales. Ambassadeur à Londres (1936-1938), il provoqua un scandale en faisant le salut nazi devant le roi, lors d'une réception à la cour. Il succéda à Von Neurath comme ministre des Affaires Étrangères en 1938. son grand succès fut la signature du Pacte germano-soviétique

Franz von Papen (1879-1969)

En 1932, le président Hindenburg nomma Franz von Papen pour succéder à Brüning. Cet aristocrate de cinquante-deux ans, sans passé politique, était lié à l'extrême droite du Parti du Centre-catholique. Début juin 1932, Papen prit la tête de ce qu'on a appelé le « cabinet des barons » en raison du nombre d'aristocrates conservateurs qui y siégeaient. A Nuremberg, Von Papen fut accusé d'avoir conspiré avec Hitler pour persuader Hindenburg de prendre Hitler dans le gouvernement comme Chancelier du Reich. Von Papen, ancien chancelier rencontra en effet Hitler chez le banquier Schroeder le 4 janvier 1933, pour évoquer l'arrivée au pouvoir de ce dernier. Très introduit dans les milieux catholiques, il a permis le rapprochement du Zentrum de Ludwig Kaas en mars 1933. Il a permis la signature d'un concordat entre Hitler et le cardinal Eugenio Pacelli qui deviendra Pie XII (juillet 1933). Son influence fut ensuite très réduite. Il fut ambassadeur à Vienne de 1934 à 1938, puis à Ankara de 1939 à 1944. Après l'acquittement de Nuremberg, un tribunal allemand le condamna aux travaux forcés mais il fut libéré en 1949.

CONDAMNATION : Aquitté.





Ernst Kaltenbrunner (1903-1946)

Nazi autrichien qui participa à la préparation de l'Anschluss (1938) et devint le chef de la police de Vienne de 1938 à 1943. Il succéda à Heydrich à la tête de l'Office suprême de sécurité du Reich (RSHA) en 1943.

CONDAMNATION : A mort (pendu)

Il a été responsable de la mise en place de la solution finale.



Hans Fritzsche

Responsable du contrôle de la presse allemande, puis à la tête de la radio au ministère de la propagande, sous les ordres de Joseph Goebbels . Remarquable pour une voix qui sonnait comme celle de Goebbels à la radio, Fritzsche diffusait la propagande nazie.

CONDAMNATION : Aquitté



Albert Speer (1905-1981)

D'une famille d'architectes, il fit lui-même des études d'architecture et fut diplômé en 1927. Il adhéra au Parti nazi en 1931 et se fit remarquer de Hitler par sa décoration de la fête du 1er mai 1933. On lui confia la mise en scène du congrès du Parti nazi à Nuremberg. Devenu architecte officiel du IIIe Reich, il construisit le pavillon allemand de l'exposition universelle de Paris (1937), la nouvelle chancellerie du Reich (1939) Devenu l'intime de Hitler, il succéda à Todt comme ministre de l'armement en 1942. Il envisagea un attentat contre Hitler au moyen de gaz toxiques répandus dans le bunker en 1944 et s'efforça d'empêcher les destructions ordonnées par le Führer. Il fut membre du gouvernement Dönitz en 1945. Il fut condamné à Nuremberg pour avoir conspiré en vue de réduire des millions de personnes en esclavage en les faisant travailler dans les industries d'armements allemandes.

CONDAMNATION : 20 ans de prison.



Fritz Sauckel 1894-1946)

Marin sur des navires de commerce puis ouvrier d'usine, il adhéra en 1923 au parti nazi, dont il devint Gauleiter en Thuringe en 1927. Chef du gouvernement de Thuringe en 1932, puis Reichsstatthalter de Thuringe en 1933, il fut nommé plénipotentiaire général pour l'emploi de la main d'oeuvre en 1942 et organisa à ce titre les déportations de travailleurs des pays occupés vers l'Allemagne.

CONDAMNATION : A mort (pendu)



Alfred Jodl (1890-1946)

Officier allemand, colonel en 1935, général chef du bureau des opérations du commandement suprême de la Wehrmacht à partir de 1938, il fut l'adjoint de Keitel durant toute la Seconde Guerre mondiale. A ce titre, il signa des ordres d'exécution de prisonniers et fut condamné à mort et pendu.

CONDAMNATION : A mort (pendu)



Wilhelm Keitel (1882-1946)

D'une famille de paysans, il entra dans l'armée en 1901 et fut officier d'état-major pendant la Première guerre mondiale. Général en 1934, chef d'état-major du ministre nazi von Blomberg en 1935, il fut nommé commandant suprême de la Wehrmacht après la disgrâce de von Blomberg en 1938. Obéissant sans réticences aux ordres de Hitler, il couvrit les massacres organisés au cours de la campagne de Russie (massacres des Juifs, exécutions des commissaires politiques de l'Armée Rouge...). Après l'attentat manqué contre Hitler de juillet 1944, il laissa faire l'exécution de centaines d'officier de l'armée allemande. Il signa la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945 et fut presque aussitôt arrêté puis jugé à Nuremberg.

CONDAMNATION : A mort (pendu)



Erich Raeder (1876-1960)

Amiral, organisateur du réarmement de la marine allemande en dépit du traité de Versailles, commandant en chef de la marine jusqu'en 1943. La décision de Hitler en 1943 de désarmer les grands navires de surface au profit des seuls sous-marins entraîna sa démission. Il fut remplacé par Dönitz. Condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal militaire international en 1946, il fut libéré en 1955.

CONDAMNATION : Prison à perpétuité.



Karl Dönitz (1891-1980)

Amiral allemand. Spécialiste de la guerre sous-marin dès 1916, il fut l'un des artisans de la renaissance de la flotte allemande sous le nazisme, à partir de 1934. Hitler fit appel à lui pour remplacer Raeder en janvier 1943, comme chef de la Kriegsmarine, avec le titre de Grand Amiral. Bien que sans liens directs avec le mouvement nazi, il fut fidèle jusqu'au bout à Hitler qui le nomma pour prendre sa succession le 30 avril 1945. Il forma un gouvernement qui signa la capitulation sans condition le 8 mai 1945 et fut dissous par les Alliés le 22 mai. Condamné à dix ans de prison, il fut libéré exactement après 10 années.

CONDAMNATION : 10 ans de prison.



Baldur **von Schirach** (1907-1974)

D'une famille d'officiers, de mère américaine, il adhéra en 1925 au parti nazi. Il devint chef des étudiants hitlériens en 1929, puis chef des Jeunesse Hitlériennes en 1931, poste qu'il conserva jusqu'en 1940. Il joua un rôle important dans l'embigadement nazi de la jeunesse. Il est l'auteur de la phrase célèbre : «Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver!». Il fut nommé Gauleiter de Vienne en 1940, il mena une politique d'arrestations et de déportation des Juifs mais protesta en 1943 contre l'extermination systématique et les massacres de l'Est, puis tomba en disgrâce.

CONDAMNATION : 20 ans de prison.



Konstantin **von Neurath (baron)** (1873-1956)

Ambassadeur à Copenhague en 1919, à Rome en 1922 puis à Londres en 1930, il devint ministre des Affaires Étrangères de Von Papen en juin 1932 et conserva ce poste dans les premières années du nazisme : il est ministre au moment du retrait de l'Allemagne de la SDN (octobre 1933), de la remilitarisation de la Rhénanie (mars 1936) et de la préparation de l'Anschluss. A ce titre, il est considéré comme l'un des préparateurs de la guerre mondiale. Il abandonne cependant son poste en février 1938. Il est remplacé par Ribbentrop. Nommé protecteur de la Bohème-Moravie, il est jugé inefficace et remplacé en 1941 par Heydrich. Condamné à 15 ans de prison à Nuremberg, il fut libéré en 1954 après 8 années.

CONDAMNATION : 15 ans de prison.



Hans **Franck**

Avocat de Hitler, il fut nommé à la tête du Gouvernement Général de Pologne et à ce titre dirigea les exactions contre les Polonais et la mise en œuvre de la politique des Ghettos et de l'extermination des Juifs.

CONDAMNATION : A mort (pendu)



Arthur Seyss-Inquart (1892-1946)

Né en Moravie, alors dans l'Empire des Habsbourg, il devint avocat à Vienne en 1921, entra en contact avec le parti nazi allemand et prépara l'Anschluss. Il devint chancelier d'Autriche à la démission de Schuschnigg, puis, après l'annexion de mars 1938, Reichstatthalter (gouverneur) de l'Autriche. Ministre du gouvernement nazi (mai 1939), représentant du Gouverneur général à Cracovie (automne 1939) au moment du choix de l'emplacement du futur camp d'Auschwitz, il fut nommé en mai 1940, commissaire du Reich pour les Pays-Bas. A ce titre, il porte la responsabilité des exactions et déportations qui eurent lieu jusqu'en 1945.



Alfred Rosenberg (1893-1946)

D'une famille allemande des pays baltes, il fit des études d'ingénieur -architecte. Établi à Munich en 1918, il fréquenta la Société de Thulé et se rallia aux doctrines racistes de Dietrich Eckart (1868-1923) qui le présenta à Hitler. Il participa au putsch de Munich en 1923. Devenu idéologue du parti nazi, il diffusa le faux antisémite "Le Protocole des Sages de Sion", développa ses théories racistes dans « Le Mythe du Vingtième Siècle» (1930). Pour lui, la "race" est le principe facteur déterminant la science, l'art et la culture. Après 1933, il eut un rôle secondaire aux Affaires étrangères, puis fut chargé à partir de 1940 de la confiscation des œuvres d'art et des bibliothèques volées au Juifs. Il fut nommé ministre des Territoires de l'Est en 1941 et à ce titre responsables des massacres organisés à l'Est.

CONDAMNATION : A mort (pendu)

Martin Bormann

D'abord agriculteur, il adhère au parti nazi en 1925. Rechtsleiter en 1933 et chef de cabinet de [Rudolf Hess](#), il lui succède en mai 1941 comme chef de la chancellerie du parti nazi. A partir de 1943, il devient l'un des plus proches conseillers de Hitler. Il disparaît dans la nuit du 1er au 2 mai 1945. Il a été jugé par contumace au procès de Nuremberg mais des rumeurs non confirmées ont signalé sa présence en Amérique Latine dans les années 50.

CONDAMNATION : A mort (par coutumace, c'est à dire qu'il est condamné mais qu'il n'est pas présent au procès)



Seules deux personnes admettront une part de responsabilités et des regrets pour leurs actions : Baldur von Schirach , le chef des Jeunesses Hitlériennes , et Speer le ministre de l'économie (tous deux condamnés à 20 ans de prison)

BIBLIOGRAPHIE :

- François de Fontette, *Le procès de Nuremberg*, Que-sais-je ? PUF, 1996
- Annette Wieviorka (sous la direction de), *Les procès de Nuremberg et de Tokyo*, Editions Complexe, 1996
- Casamayor, *Nuremberg, 1945, La guerre en procès*, Stock, 1985

La solution finale

La date précise de la décision de mettre en œuvre la "Solution finale" par les Nazis n'est pas connue. Certains historiens pensent qu'il y avait eu plusieurs décisions. Le génocide des Juifs fut le point culminant d'une décennie de politique nazie, impulsée par Adolf Hitler.

Les persécutions et la discrimination des Juifs furent mises en place en plusieurs étapes. Après l'accession au pouvoir du parti nazi, le racisme d'Etat donna lieu à une législation anti-juive, à des boycotts, à "l'aryanisation" (les Aryens la seule race voulue par les Allemands), et aux pogroms de la Kristallnacht (la "Nuit de cristal"), tous des événements dont le but était d'isoler les Juifs de la société allemande et de les inciter à partir d'Allemagne.

Après l'invasion de la Pologne par le Reich en septembre 1939 (le début de la Seconde Guerre mondiale), la politique anti-juive évolua en un plan complet d'internement et finalement d'annihilation des Juifs d'Europe. Les nazis commencèrent par créer des ghettos dans le Gouvernement général (le territoire du centre de la Pologne sur lequel les Allemands avaient mis en place un gouvernement allemand civil) et dans le Warthegau (une zone de Pologne occidentale annexée à l'Allemagne). Des Juifs polonais et d'Europe occidentale furent enfermés dans ces ghettos.

Après l'invasion allemande de l'Union Soviétique en juin 1941, les Einsatzgruppen (unités mobiles d'extermination) commencèrent des tueries de masse qui touchèrent des communautés juives entières. La SS, la garde d'élite de l'Etat nazi, considéra bientôt que les méthodes mobiles d'extermination - principalement par arme à feu ou par camions à gaz étaient insuffisantes et psychologiquement difficiles pour les assassins. Le 31 juillet 1941, Hermann Göring autorisa Reinhard Heydrich à entamer des préparatifs pour la mise en œuvre d'une "solution complète à la question juive".

A l'automne 1941, Heinrich Himmler chargea le général SS Odilo Globocnik (commandant des SS et de la police dans le district de Lublin) de la mise en application d'un plan d'extermination systématique des Juifs du Gouvernement général. Le nom de code d'Action Reinhardt fut plus tard donné à ce plan en souvenir de Reinhardt Heydrich (assassiné par des partisans tchèques en mai 1942). Trois camps d'extermination furent créés en Pologne dans le cadre de l'Action Reinhardt : Belzec, Sobibor et Treblinka. A leur arrivée dans les camps, les Juifs étaient directement envoyés dans les chambres à gaz. L'assistant de Globocnik, le commandant SS Hermann Höfle, était chargé de l'organisation des déportations vers les camps de l'Action Reinhardt.

Les nazis gazèrent aussi des Juifs dans d'autres camps d'extermination en Pologne : à Auschwitz-Birkenau (qui était le plus grand des camps), à Maïdanek et à Chelmno. A Maïdanek, les Juifs jugés inaptes au travail étaient gazés. A Chelmno les Juifs étaient gazés dans des camions à gaz mobiles, puis dans des chambres à gaz. Dans les camps d'extermination, les nazis assassinèrent, de façon systématique, plus de trois millions de Juifs. La "solution finale" consista exclusivement à exterminer les Juifs d'Europe par gazage, par fusillades et par d'autres moyens. Six millions de Juifs furent ainsi assassinés, soit les deux tiers des Juifs vivant en Europe en 1939.

DEFINITION DE GENOCIDE :



L'entrée du camp d'Auschwitz est devenue un symbole de la Shoah

L'origine du mot :

Quelle est donc la signification exacte de ce mot terrible? Certains pensent que sa définition actuelle est trop restrictive, d'autres craignent que le terme ne perde de sa force si on l'utilise à tort et à travers. Au moment où l'on marque le 60ème anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, la question mérite d'être posée.

C'est en 1943 qu'un juriste juif polonais, Raphaël Lemkin, a eu l'idée de créer ce terme, avec le mot grec "genos", qui signifie "race, ou tribu", et le latin « cide » qui veut dire tuer

La Convention de 1948, Art.2

"Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire ,ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe".

Raphaël Lemkine avait vu de près les horreurs de la Shoah. Sa famille toute entière avait péri, son frère et lui étant seuls à survivre. Il avait entrepris une campagne pour faire reconnaître le génocide comme un crime aux termes du droit international.

La convention de 1948

Ses efforts devaient aboutir en 1948 avec une convention de l'ONU sur le génocide, un document qui obtint force de loi en 1951.

L'article du texte ci-contre, donne une définition du terme "génocide", et le document oblige les pays signataires à "prévoir des sanctions pénales" pour prévenir et punir les actes de génocide.

Un texte très critiqué

Mais depuis son entrée en vigueur, la convention de l'ONU a été très critiquée, notamment par ceux qui se plaignent qu'il est difficile de l'appliquer dans des cas disparates.

Certains estiment que la définition est si restrictive qu' aucun des massacres perpétrés depuis l'adoption du texte, quelle qu'ait été leur ampleur, ne tomberait sous le coup de la loi.

Les critiques soulignent que la convention ne s'applique pas à des crimes commis contre des groupes politiques ou sociaux, et réprime seulement des actions directes contre des groupes humains, et non contre les environnements dont ils dépendent pour vivre, ou contre leur identité culturelle.

De plus, soulignent les détracteurs de la convention, il est très difficile de prouver une intention génocidaire de façon irréfutable. Les pays membres de l'ONU hésitent à désigner d'autres pays membres du doigt, ou à intervenir : c'est ce qu'on a vu au Rwanda.

Difficile interprétation

Les critiques du texte ajoutent qu'il n'existe aucune législation internationale pour définir des critères précis, même si cette lacune est en train d'être comblée dans une certaine mesure avec l'avènement de tribunaux jugeant les crimes de guerre.

Enfin, la convention parle de "détruire, ou tout ou en partie", certains groupes humains. La difficulté est de définir ou de mesurer ce qu'on entend par "partie", et de dire combien de morts sont nécessaires avant de pouvoir parler de génocide.

Des critères

Malgré cela, de nombreux observateurs pensent qu'on peut reconnaître, identifier un génocide .

Alain Destexhe est un ancien secrétaire général de l'organisation Médecins sans frontières. Aujourd'hui membre du Sénat belge, il a publié un livre, "Rwanda, essai sur le génocide" (éditions Complexe, 1994) dans lequel il estime que le signe distinctif d'un génocide, comparé à d'autres crimes, est sa motivation.



Juifs allant à la mort à Auschwitz

"Le génocide implique une intention d'exterminer totalement le groupe visé" explique Alain Destexhe, qui ajoute: "le génocide est donc à la fois le plus grave et le plus grand des crimes contre l'humanité".

Mais selon lui, le terme de génocide a été victime "d'une sorte d'inflation verbale, comme cela avait été le cas pour le terme 'fasciste'" et pour cette raison, le mot a perdu son sens initial et est en train de devenir "dangereusement banal".

Banalisation

Michael Ignatieff, directeur du Carr Centre pour une politique des droits de l'homme à l'université de Harvard, aux Etats-Unis, est d'accord. "Ceux qui devraient utiliser ce terme de génocide ne le prononcent jamais. Ceux qui, par contre, s'en servent, le banalisent".

Michael Ignatieff cite un exemple: "on qualifie l'esclavage de génocide. Or, même si c'était un crime infâme, il avait pour but d'exploiter, plutôt que d'exterminer".

En République démocratique du Congo, un commandant de forces rebelles, le général Laurent Nkunda, dont les forces avaient pris brièvement la ville de Bukavu, déclarait qu'il avait pris les devants pour éviter un génocide des Banyamulenge, des Congolais d'éthnie tutsi. Il s'est avéré par la suite que moins d'une centaine de personnes avaient été tuées.

Querelles de listes

Les divergences au sujet de la définition du terme ont aussi provoqué des querelles sur le nombre des tragédies du XX ème siècle qui méritaient qu'on les qualifie de génocides.

Pour certains, la Shoah, le programme d'extermination des Juifs en Europe par les nazis, est le seul génocide digne de ce nom. Mais d'autres parlent aussi de la famine en Ukraine (1932-33) provoquée délibérément par le pouvoir soviétique. Sont également qualifiés de génocides l'invasion du Timor oriental par les forces indonésiennes en 1975, et les massacres perpétrés par les Khmers rouges au Cambodge durant les années 70.

Trois exemples



Cambodge: exposition à la mémoire des victimes du régime khmer rouge

Mais certains analystes citent trois exemples pouvant être qualifiés de

génocide aux termes de la convention de l'ONU:

- 1) les massacres d'Arméniens par les Turcs de l'Empire ottoman entre 1915 et 1920 - la Turquie rejette encore le terme de "génocide"
- 2) la Shoah, ou Holocaste, qui s'est soldée par la mort de plus de 6 millions de juifs
- 3) le Rwanda, où près de 800 000 tutsis et hutus modérés ont été massacrés en 1994
- 4) Massacre Cambodgien perpétré par Polpot et son armée les Khmers rouge.

Dans le cas de la Bosnie, de nombreux spécialistes estiment que les massacres entraient dans le cadre d'un programme de génocide. Mais il n'est pas certain qu'on puisse prouver qu'il y ait eu une intention préalable de la part de Slobodan Milosevitch.



Massacres d'Arméniens: la Turquie rejette le terme de "génocide"

La première procédure pénale intentée aux termes de la convention de l'ONU fut le procès de Jean-Paul Akayesu, un hutu rwandais qui à l'époque du génocide de 1994 avait été maire de la ville de Taba. Un tribunal international a condamné l'accusé pour génocide et crimes contre l'humanité, le 2 septembre 1998.

Aujourd'hui, plus d'une vingtaine des meneurs du génocide rwandais ont été condamnés par le tribunal pénal international pour le Rwanda.

Jurisprudence



Slobodan Milosevic est accusé de génocide en Bosnie

L'ancien dirigeant yougoslave, Slobodan Milosevic, comparaît aujourd'hui devant le tribunal pénal international de la Haye, accusé de génocide en Bosnie entre 1992 et 1995.

De plus, le tribunal jugeant les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie a maintenant élargi la définition du terme de génocide. Un des accusés, le général Radislav Krstic, avait fait appel de sa condamnation pour son rôle dans le massacre de plus de 7 000 hommes et adolescents à Srebrenica en 1995.

Radislav Krstic avait cherché à faire valoir que le nombre des victimes était "trop insignifiant" pour justifier le terme de génocide. Mais ses arguments ont été rejetés par la cour, dont le jugement fera sans doute jurisprudence.

Définitions des crimes

Des crimes "qui touchent l'ensemble de la communauté internationale"

Les juridictions pénales internationales mises en place par les Etats depuis la seconde guerre mondiale n'ont pas pour but de juger toutes les infractions commises par des individus à l'échelle internationale mais seulement les crimes les plus graves.

Trois catégories d'infractions internationales ont été définies dans l'article 6 du statut du Tribunal de Nuremberg: les **crimes contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité**.

La future Cour pénale internationale est quant à elle compétente pour juger les **crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression**, "crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale", selon l'article 5.1 du statut de Rome.

Les négociateurs du statut de Rome ont volontairement limité dans un premier temps le nombre de ces crimes mais l'article 123.1 ménage la possibilité de modifier la liste initiale lors d'une conférence de révision qui sera organisée sept ans après l'entrée en vigueur du statut.

Il faut noter en outre que si les crimes visés sont qualifiés d'"internationaux", ce n'est pas tant du fait de leur caractère intrinsèquement international, que parce qu'ils portent atteinte à des valeurs jugées universelles, touchant à la dignité humaine.

CRIME CONTRE LA PAIX ET/OU CRIME D'AGRESSION

Le "crime contre la paix" est défini dans l'article 6 du Statut du Tribunal de Nuremberg comme "la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression, ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux, ou la participation à un plan concerté ou à un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent."

Le "crime contre la paix", qui n'est pas mentionné dans le statut de Rome, doit être rapproché du "**crime d'agression**", à l'égard duquel la Cour pénale internationale est compétente.

Cependant, lors des négociations du statut de la CPI, les Etats ne sont pas parvenu à s'entendre sur une définition du crime d'agression. Une commission préparatoire a donc été chargée de rédiger un article sur le crime d'agression qui sera adopté plus tard par voie d'amendement (cf. article 5.2). **Dans un premier temps, la Cour n'aura donc pas compétence pour le crime d'agression.**

CRIME DE GENOCIDE

La notion de crime de génocide a été pour la première fois explicitée dans un texte à portée internationale à l'issue du procès de Nuremberg. L'acte d'accusation des grands criminels de guerre allemands précisait en effet qu'ils s'étaient livrés "...au **génocide** délibéré et systématique, c'est-à-dire à l'extermination de groupes raciaux et nationaux parmi la population civile de certains territoires occupés, afin de détruire des races ou classes déterminées de populations, et de groupes nationaux, raciaux ou religieux...".

La définition a ensuite été formalisée juridiquement dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, définition qui a été reprise mot à mot, dans les statuts des Tribunaux pénaux internationaux pour la Yougoslavie et le Rwanda et dans l'article 6 du Statut de Rome.

Dans ces textes, il est précisé que "le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : meurtre de membres du groupe; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »

CRIMES CONTRE L'HUMANITE

A la différence du crime de génocide, **il n'y a pas, pour les crimes contre l'humanité, de définition généralement admise.**

Le Statut du Tribunal de Nuremberg désignait sous ce terme "l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques raciaux, ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime"

Les statuts des Tribunaux pénaux internationaux pour la Yougoslavie et pour le Rwanda reprennent les crimes énoncés par le Statut du Tribunal de Nuremberg mais l'expulsion est substituée à la déportation et sont mentionnés en outre **l'emprisonnement, la torture et le viol.**

"Le Tribunal international est habilité à juger les personnes présumées responsables des crimes suivants lorsqu'ils ont été commis au cours d'un conflit armé, de caractère international ou interne, et dirigés contre une population civile quelle qu'elle soit:(a) Assassinat;(b) Extermination;(c) Réduction en esclavage;(d) Expulsion;(e) Emprisonnement;(f) Torture;(g) Viol;(h) Persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses;(i) Autres actes inhumains." (**article 5 "crimes contre l'humanité"du statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie**)

Il est important également de noter que le **contexte** de commission de ces crimes est précisé dans ces différentes définitions et varie pour chacune d'entre elles. Ainsi, le statut du Tribunal de Nuremberg et celui du TPIY lient les crimes contre l'humanité à un **contexte de conflit** : le premier fait directement référence à "la guerre" -sous-entendu la seconde guerre mondiale- et à la période qui l'a précédée, tandis que le second précise que le TPIY a compétence pour juger des crimes cités "lorsqu'ils ont été commis au cours d'un conflit armé, de caractère international ou interne.. ". En revanche, le statut du TPIR ne fait pas référence à un contexte de guerre mais à celui d'une attaque systématique de la population civile.

"Le Tribunal international pour le Rwanda est habilité à juger les personnes responsables des crimes suivants [énumérés ci-dessus] lorsqu'ils ont été commis dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique dirigée contre une population civile quelle qu'elle soit, en raison de son appartenance nationale, politique, ethnique, raciale ou religieuse. " (**article 3 "crimes contre l'humanité" du statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda**).

C'est ce **contexte élargi** qui a été choisi dans la rédaction du statut de la Cour pénale internationale, l'article 7 reprenant la formulation de l'article 3 du Statut du TPIR en y ajoutant la prise en compte de la connaissance qu'ont eu les auteurs des crimes de l'attaque généralisée et systématique contre une population civile.

"Aux fins du présent Statut, on entend par crime contre l'humanité l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque..." (**article 7 du Statut de la Cour pénale internationale**)

De plus, et c'est là une grande innovation du statut de Rome, la **liste des crimes contre l'humanité a été précisée et allongée**, notamment pour inclure les **disparitions, l'apartheid** (qui avait été qualifiée de crime contre l'humanité dans la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid de 1973) et les **crimes sexuels graves** autres que le viol.

La liste des crimes contre l'humanité comprend :

"meurtre ; extermination ; réduction en esclavage ; déportation ou transfert forcé de population ; emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international ; torture ; viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation forcée ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable ; persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste (...) ou en fonction d'autres critères universellement reconnus comme inadmissibles en droit international, en corrélation avec tout acte visé dans le présent paragraphe ou tout crime relevant de la compétence de la Cour ; disparitions forcées de personnes ; crimes d'apartheid, autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale. "

(**article 7 du Statut de la Cour pénale internationale**)

CRIMES DE GUERRE

Les crimes de guerre ont fait l'objet d'une réglementation plus précoce par le droit international.

Les coutumes et les règles interétatiques visant à limiter les effets néfastes des guerres sont très anciennes.

Au XIXème siècle, Henry Dunant, le fondateur de la Croix Rouge, a été à l'origine de traités réglementant les pratiques de guerre, imposant notamment le principe de protection des militaires blessés (cf. la convention de Genève de 1864). C'est sur ces bases qu'est fondé le droit international humanitaire (ou droit des conflits armés) consacré par la signature des quatre conventions de Genève en 1949. La "première convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne" reprend le texte, remanié, de la convention de 1864; la seconde porte sur "l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer", la troisième concerne le traitement des prisonniers de guerre et la quatrième est relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

L'ensemble de ces conventions constitue le "droit de Genève" qui réglemente la conduite des hostilités lors des conflits internationaux. Elles ont été complétées par deux Protocoles additionnels adoptés en 1977 pour renforcer la protection notamment dans le cadre, cette fois, de conflits armés non internationaux.

Avant la signature des quatre conventions de Genève en 1949, les crimes de guerre avaient également été définis dans le Statut du Tribunal de Nuremberg comme " les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements et la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires. "

Le statut du TPIY (articles 2 et 3) reprend mot à mot la définition de certains crimes donnée par le statut du Tribunal de Nuremberg, en ajoute d'autres concernant **l'emploi d'armes toxiques et les destructions patrimoniales** et fait explicitement référence aux Conventions de Genève de 1949.

" Le Tribunal international est habilité à poursuivre les personnes qui commettent ou donnent l'ordre de commettre des infractions graves aux Conventions de Genève du 12 août 1949, à savoir les actes suivants dirigés contre des personnes ou des biens protégés aux termes des dispositions de la Convention de Genève pertinente :

- (a) L'homicide intentionnel;
- (b) La torture ou les traitements inhumains, y compris les expériences biologiques;
- (c) Le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé;
- (d) La destruction et l'appropriation de biens non justifiées par des nécessités militaires et exécutées sur une grande échelle de façon illicite et arbitraire;
- (e) Le fait de contraindre un prisonnier de guerre ou un civil à servir dans les forces armées

de la puissance ennemie;

(f) Le fait de priver un prisonnier de guerre ou un civil de son droit d'être jugé régulièrement et impartialement;

(g) L'expulsion ou le transfert illégal d'un civil ou sa détention illégale;

(h) La prise de civils en otages. " **(article 2 du Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie)**

" Le Tribunal international est compétent pour poursuivre les personnes qui commettent des violations des lois ou coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées:

(a)L'emploi d'armes toxiques ou d'autres armes conçues pour causer des souffrances inutiles;

(b) La destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires;

(c) L'attaque ou le bombardement, par quelque moyen que ce soit, de villes, villages, habitations ou bâtimentsnondéfendus;

(d) La saisie, la destruction ou l'endommagement délibéré d'édifices consacrés à la religion, à la bienfaisance et à l'enseignement, aux arts et aux sciences, à des monuments historiques, à des oeuvres d'art et à des oeuvresdecaractèrescientifique;

(e) Le pillage de biens publics ou privés. "

(article 3 du Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie)

La définition donnée par le Statut du TPIR (article 4) fait en outre référence au Protocole additionnel II de 1977 relatif à la protection des victimes de **conflits armés non internationaux** et inclut dans la liste des crimes de guerre les "actes de terrorisme" mentionnés dans ce protocole.

"Le Tribunal international pour le Rwanda est habilité à poursuivre les personnes qui commettent ou donnent l'ordre de commettre des violations graves de l'article 3 commun aux Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes en temps de guerre, et du Protocole additionnel II auxdites Conventions du 8 juin 1977. Ces violations comprennent, sans s'y limiter:

a) Les atteintes portées à la vie, à la santé et au bien-être physique ou mental des personnes, en particulier le meurtre, de même que les traitements cruels tels que la torture, les mutilations ou toutes formes de peines corporelles;

b) Les punitions collectives;

c) La prise d'otages;

d) Les actes de terrorisme;

e) Les atteintes à la dignité de la personne, notamment le traitements humiliants et dégradants, le viol, la contrainte à la prostitution et tout attentat à la pudeur;

f) Le pillage;

g) Les condamnations prononcées et les exécutions effectuées sans un jugement préalable rendu par un tribunal régulièrement constitué, assorti des garanties judiciaires reconnues comme indispensables par les peuples civilisés;

h) La menace de commettre les actes précités." **(article 4 du Statut du Tribunal pénal international pour le Rwanda)**

Les rédacteurs du statut de la CPI ont également choisi de faire référence aux conventions de Genève sans mentionner le Protocole II de 1977 sur la protection des victimes de conflits

non internationaux. Cependant, la liste des crimes de guerre énoncés à l'article 8.2 comprend les crimes commis " en cas de conflit armé ne présentant pas de caractère international " (art. 8.2.c)

Le choix de ne pas s'appuyer sur le texte du Protocole II de 1977 a été motivé par le fait qu'il n'a pas fait l'objet d'une ratification quasi-universelle à la différence des Conventions de Genève. Ainsi, les Etats-Unis, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Japon, la République démocratique du Congo, le Maroc, la Turquie etc. ne sont pas parties au Protocole II sur la protection des victimes de conflits non internationaux.

VERS UNE EXTENSION A D'AUTRES TYPES DE CRIMES ?

Lors des négociations du statut de Rome, plusieurs Etats avaient demandé une extension de la liste des crimes répréhensibles par la future Cour pénale internationale.

L'Inde, la Turquie voulaient que soit mentionné le **terrorisme** et des Pays latino-américains et caraïbes le **trafic de drogues**.

Si ces demandes ont été refusées, le texte final ménage toutefois à l'article 123.1 la possibilité de modifier, sept ans après l'entrée en vigueur du statut, la liste des crimes vis-à-vis desquels la Cour est compétente.

La **chambre des représentants de Belgique** a d'ores et déjà adopté le 17 juillet 2000 une "proposition de résolution étendant la compétence de la Cour pénale internationale à d'autres délits internationaux graves, en particulier les délits économiques."

Les nouvelles infractions mentionnées par le texte de la proposition sont :

- "(a) la corruption active et passive des fonctionnaires étrangers;
- (b) la prise d'otages internationale;
- (c) le détournement international d'avions et de navires
- (d) les infractions graves perpétrées contre l'environnement et ayant des conséquences transfrontalières;
- (e) le production et le commerce illégaux d'armes;
- (f) le trafic international de stupéfiants;
- (g) le trafic international de titres avec délit d'initié;
- (h) le blanchiment d'argent à l'échelle internationale;
- (i) la fraude transfrontalière;
- (j) la traite d'être humain et d'enfants"

Le négationnisme: définition(s)

Le négationnisme est le discours qui consiste à contester ou nier la réalité du génocide des Juifs perpétré par les Nazis et leurs complices pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette négation passe par la négation ou la contestation de la réalité, de l'ampleur, des modalités du génocide, ainsi que de la volonté des Nazis de le commettre. Il s'agit d'un discours antisémite virulent, bien qu'implicite, dont l'objectif est de réhabiliter l'antisémitisme explicite, les régimes politiques qui ont commis le génocide, ainsi que les conditions, notamment politiques, de réalisation du type même d'événement qu'il nie.

Les négationnistes se sont auto-désignés sous le vocable de « révisionnistes » pour être associés à une démarche historique ou politique classique, le « révisionnisme ». Dans le cas politique, un « révisionnisme » désigne la position idéologique demandant la révision d'une doctrine politique donnée. Dans le cas de l'histoire, il s'agit ni plus ni moins que de la démarche consistant à réviser en permanence le savoir historique, en utilisant évidemment les règles du métier d'historien. Dans la mesure où les négationnistes trahissent absolument toutes les règles de ce métier, que leur discours constitue une [anti-histoire](#) formée de mensonges et de falsifications, il est tout à fait impropre de les désigner sous le vocable de « révisionnistes ». Cependant l'utilisation de « révisionnisme » perdure dans son sens de « négationnisme », ainsi qu'un des exemples donné plus bas l'illustre. Le lecteur averti prendra soin d'utiliser le vocable adéquat de « négationnisme ».

Le mot « négationnisme » a d'ailleurs été formé par l'historien Henry Rousso en 1987, dans le but explicite de lever la perverse ambiguïté et la parfaite inadéquation de « révisionnisme » pour désigner le discours des négateurs du génocide :

« Le grand public découvre [en 1978] le milieu interlope des "révisionnistes", un qualificatif qu'ils s'attribuent impunément : le révisionnisme de l'histoire étant une démarche classique chez les scientifiques, on préférera ici le barbarisme, moins élégant mais plus approprié, de "négationnisme", car il s'agit bien d'un système de pensée, d'une idéologie et non d'une démarche scientifique ou même simplement critique. »¹

Nous vous proposons ici une série de définitions ou réflexions sur la nature du négationnisme émanant d'historiens ayant étudié ce discours. Nous terminons par une description qui complète la définition que nous venons de donner en précisant certaines modalités du discours négationniste.

- « Le discours négationniste nie la politique d'extermination nazie à l'encontre des Juifs d'Europe. Il s'agit d'une double négation : d'une part, la négation de la volonté d'extermination du III^e Reich et, par là même, de l'emploi de la chambre à gaz homicide [...]; d'autre part, la négation de l'anéantissement systématique, massif et industriel de la communauté juive »²
-

- « [L'entreprise négationniste] nie les chambres à gaz hitlériennes et l'extermination des malades mentaux, des Juifs et des Tsiganes, et de membres des peuples considérés comme radicalement inférieurs, les Slaves singulièrement[...]. Une secte, minuscule mais acharnée, consacre tous ses efforts et utilise tous les moyens: tracts, fables, bandes dessinées, études prétendument savantes et critiques, revue spécialisée, à détruire non la vérité, qui est indestructible, mais la prise de conscience de la vérité. A vrai dire, elle ne s'intéresse ni aux malades mentaux ni aux Tsiganes et encore moins aux prisonniers de guerre soviétiques, mais aux seuls Juifs. Pourquoi ce choix ? »³.
-

- « Même s'ils tentent de se présenter comme des historiens, les négationnistes, que l'on a pendant longtemps désignés, de manière impropre, sous le terme de révisionnistes vont jusqu'à nier l'existence même de la Shoah. »⁴.
-

- « Révisionnisme, négationnisme: c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Avec moins d'hypocrisie dans le second terme, c'est la même secte qui prétend nier l'existence des chambres à gaz et, par voie de conséquence, le génocide du peuple juif. »⁵.
-

- « Les historiens préfèrent souvent qualifier de "négateurs" ou de "négationnistes" ceux qui, aujourd'hui, prétendent ainsi se parer des vertus légitimes de la révision historique lorsqu'ils décrètent que les chambres à gaz d'[Auschwitz](#) et des autres camps d'extermination nazis n'étaient en fait que des lieux de désinfection des vêtements des déportés et lorsqu'ils dénoncent ce qu'ils appellent le présumé génocide comme étant une escroquerie politico-financière, d'origine essentiellement sioniste, dont le principal bénéficiaire serait l'Etat d'Israël et dont le peuple palestinien et le peuple allemand seraient les victimes. »⁶.
-

- « Le négationnisme consiste dans la négation pure et simple de l'entreprise génocidaire nazi: au cours de la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi n'aurait pas développé une politique visant à l'extermination systématique, sous différentes formes, de certaines

catégories des populations placées sous sa domination, identifiées sur la base de critères raciaux et/ou politiques. Le négationnisme se polarise ainsi notamment sur la question de l'existence des chambres à gaz à la fois comme instrument et comme symbole de la politique d'extermination nazie. »⁷.

- [La] "méthode" [des négationnistes], si l'on peut dire, est perverse: elle associe l'hyperkritique à la fabulation, l'ergotage sur les détails et sur les mots à l'ignorance massive du contexte, et cherche à faire apparaître comme conclusion d'une démonstration ce qui est postulat affirmé au départ.[C'est une] anti-histoire⁸.
-

Le négationnisme est une méthode rhétorique et un discours dont le postulat et la conclusion sont identiques au premier point ci-dessous, et consiste en l'affirmation répétée de ce premier point, simultanément ou non avec les cinq autres⁹ :

1. Il n'y a pas eu de génocide et l'instrument qui le symbolise, les chambres à gaz, n'a jamais existé.
2. La « solution finale » n'a jamais été que l'expulsion des Juifs en direction de l'Est européen, le « refoulement ».
3. Le chiffre des victimes juives du nazisme est beaucoup plus faible qu'on ne l'a dit. Si faible qu'il devient "clair" qu'aucun génocide ni aucune tentative de génocide n'ont eu lieu, que jamais l'Allemagne nazie n'a entrepris un tel génocide.
4. L'Allemagne hitlérienne ne porte pas la responsabilité majeure de la Seconde Guerre mondiale. Elle partage cette responsabilité, par exemple, avec les Juifs, ou même elle n'a pas de responsabilité du tout.
5. L'ennemi majeur du genre humain pendant les années trente et quarante n'est pas l'Allemagne nazie, mais l'URSS de Staline et le bolchevisme. Il y a d'ailleurs une quasi identité entre bolchevisme et judaïsme.
6. Le génocide est une invention de la propagande alliée, principalement juive, et tout particulièrement sioniste, que l'on peut expliquer aisément, mettons, par une propension des Juifs à donner des chiffres imaginaires, mais aussi par leur volonté d'en tirer un profit financier.

7.

Bourreaux ou victimes:

Comment expriment-ils leurs sentiments?

Nous vous présentons ici des dessins et des peintures de personnes ayant connues l'enfer des camps ou des guettos. Ces « œuvres ont été réalisés soit dans les camps (dont plusieurs ont été retrouvés enterrés), soit après la libération. Voici leurs sentiments à travers leurs œuvres :

Le ghetto

Roman Kramsztyk, fit beaucoup de croquis dans le ghetto, dont une bonne partie a été perdue, avant d'être déporté et de mourir en 1942. Il y croque la misère et la dignité des habitants du ghetto de Varsovie.

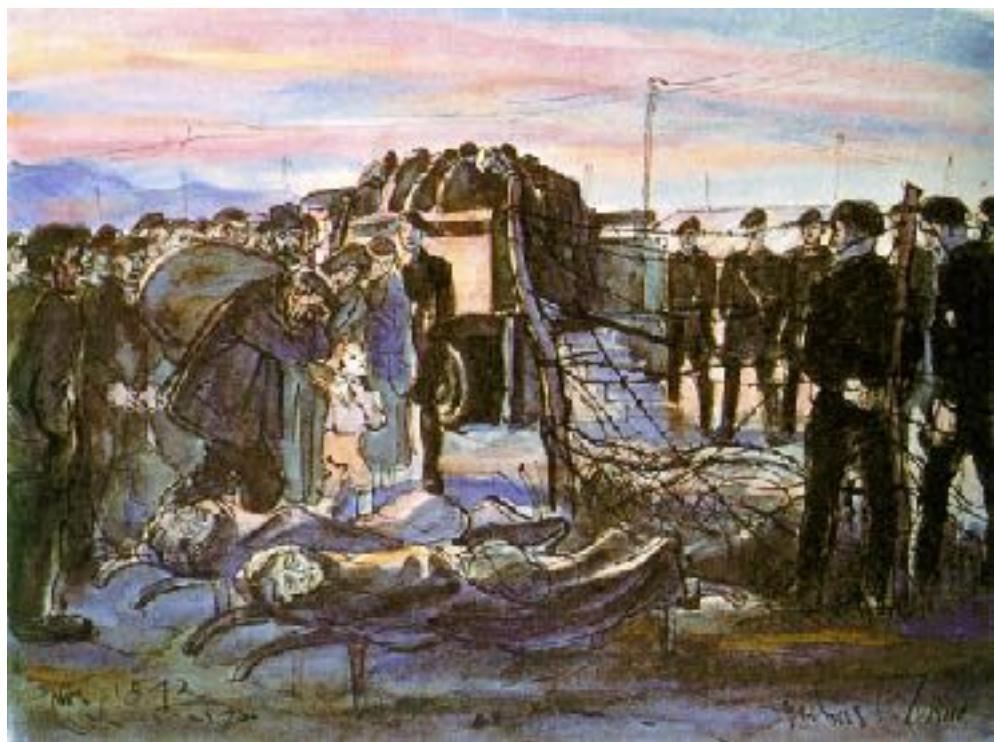
Julius C. Turner, *Scène de ghetto*, 1933



Roman Kramsztyk, *Vieux juif avec enfants*, vers 1941.

La déportation

Julius Turner qui a été déporté a peint sur le thème de la déportation. il fut arrêté, déporté et mourut dans les camps, on découvrit ses peintures à la libération du camp.





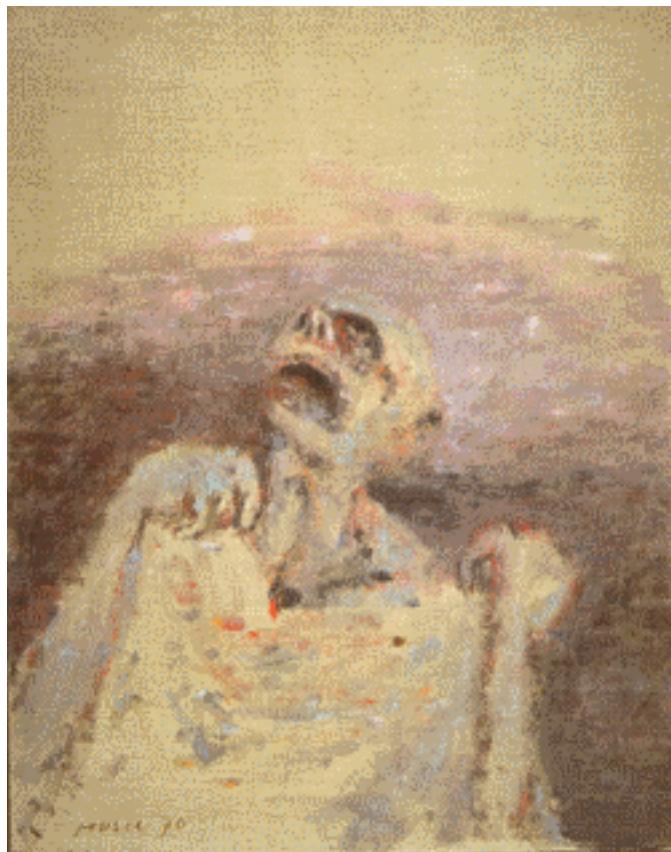
"**Camarades, je suis le dernier**",
avait crié un détenu,
pendu avant la libération
du camp d'Auschwitz
"Nous ne sommes pas les derniers"
lui répond Zoran Music en 1970.

Zoran Music, gravures et peintures de la série « *Nous ne sommes pas les derniers.* », 1970
La tête y exprime la douleur ou l'horreur de la chose vue et vécue.

Extrait de l'interview de Zoran Music :

Qu'est-ce qui est tapis derrière le tableau ?

Ces interrogations concernent le regardant, pas le peintre. L'Artiste doit exprimer sa vérité, faire un avec elle. Il voudrait être dans la toile et la toile dans lui. Ne plus savoir où il commence, où elle finit. Le tableau n'est pas créé intentionnellement : l'artiste le porte sur tout un parcours et le transmet dans un second temps.



Les camps : Ravensbrück

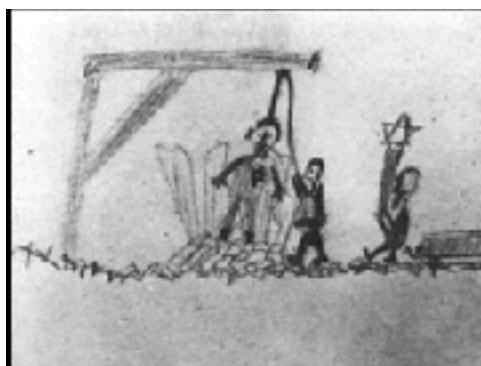
Voici un dessin d'un témoin, sur ce camp de femmes :



France Audoul, *Le kommando tragique*, camp de Ravensbrück, 1944-1945.

Les dessins d'enfants dans les camps

Dans leurs dessins, les enfants dessinent crûment ce qu'ils voient. A Theresienstadt, "camp modèle" où certaines familles pouvaient continuer d'être ensemble (dans l'attente de la déportation finale vers Auschwitz), la possibilité de dessiner existait :



Dessin d'un jeune enfant, Josef Novak, interné à Theresienstadt

Le 22 février 1942, Alfred Weisskopf, âgé de 10 ans, fut déporté de Prague vers Theresienstadt.
Là, il fit ce dessin.

Il fut plus tard, envoyé à Auschwitz où il fut assassiné en décembre 1944.



Leo Haas et les dessins cachés de Theresienstadt

Les dessins de Leo Haas ont connu un destin exceptionnel : l'artiste les a dessinés puis cachés.

Le bruit en est revenu aux oreilles des nazis qui torturèrent Haas et ses amis, avec lesquels il tenait une chronique secrète du camp. Personne ne parla. Leo Haas survécut à la déportation et revint à Theresin (Theresienstadt) en 1945, après la Libération. Il retrouva ses dessins, intacts, dans la cachette.



Leo Haas, *Thérésine*, 1943

« Mes moyens étaient trop limités, et mon papier trop faible pour accepter tout ce que je voyais et tout ce que j'éprouvais.»

Leo Haas

Malvina Schalkova à Theresienstadt



Internée à Theresienstadt, Malvina Schalkova réalisa des centaines de peintures. Au moment de cet autoportrait, elle était âgée de 49 ans. Elle fut alors déportée vers Auschwitz où elle fut assassinée.

Cette oeuvre décrit une femme et un enfant, mangeant leur maigre ration, dans l'espace étroit de vie qu'ils devaient partager avec d'autres.



Le lit de l'artiste à Theresienstadt.

La corvée de pluches de pommes de terre



Femmes au travail dans le camp.

Aquarelle montrant trois déportées, épuisées par la malnutrition, demeurant dans cet espace sordide et surpeuplé.



La toilette de la déportée,
aquarelle

Vieille femme portant une cape d'infirmière, fusain.



Vieil homme se reposant, aquarelle.

David Olère, artiste et témoin de l'extermination à Auschwitz

Les dessins de David Olère constituent un témoignage exceptionnel. L'artiste fut, en effet, membre du Sonderkommando chargé de brûler les cadavres au sortir de la chambre à gaz.

Ses dessins constituent un témoignage essentiel, vérifié par le plan des lieux.



David Olère : dessin-témoignage du Sonderkommando



David Olère, *Départ au travail*, 1946

Mais l'artiste, après la guerre, fit des toiles où l'interprétation se faisait plus forte, plus stylisée, tout en restant proche du vécu de l'artiste, comme dans ces toiles :



David Olère, *Arrivée d'un convoi et charrette transportant des cadavres retirés d'un précédent convoi*, après 1945.



David Olère, *Gazage*, sans date, après 1945.

sans date.

David Olère, *Inaptes au travail*,



David Olère, *Leurs derniers pas, après 1945*.

David Olère est né à Varsovie, le 19 janvier 1902. Il est juif. Dès 1918, à l'âge de 16 ans, il expose des gravures sur bois à Dantzig et à Berlin. Il est employé, en 1921, par l'Europäische Film Allianz, comme peintre, sculpteur et décorateur. En 1923, il arrive à Paris où il travaille, toujours dans le cinéma, en particulier pour Paramount. Il se marie en 1930 et a un fils. En 1937, il déménage à Noisy-le-grand, dans la banlieue parisienne.

Il est arrêté par la police française, le 20 février 1943, interné à Drancy, puis déporté vers Auschwitz le 2 mars, dans le convoi n°49. Il est sélectionné pour le travail et commence par être terrassier. Puis, il est désigné pour faire partie du Sonderkommando, au Crématoire III de Birkenau où il transporte et brûle les corps au sortir de la chambre à gaz. En 1945, il survit à la "Marche de la Mort" et est envoyé à Buchenwald, puis au camp de Melk, puis à Ebensee où il est libéré par l'armée américaine.

Il meurt à Paris, le 21 août 1985, assez désespéré par la montée du négationnisme.

Miklos Bokor, un art qui prend de la distance et qui pousse à une réflexion sur l'homme et sur les camps

Miklos Bokor est un artiste d'origine hongroise installé en France. Arrêté à 17 ans en 1944 à Budapest, il fut déporté à Auschwitz où la plupart des membres de sa famille furent gazés, avant d'être transféré à Buchenwald et de camp en camp avant d'être libéré en 1945 à Theresienstadt.

Il a présenté, en octobre 2000, ses fresques peintes sur les murs de l'église de Maraden, près du village de Martel (Lot), qu'il a acquise quelques années auparavant. Bokor a fait restaurer la nef romane de l'église, rétabli la voûte et renforcé les murs avant de peindre ses fresques qui couvrent les quatre murs de l'édifice jusqu'au niveau de la corniche. L'ensemble dégage une impression de simplicité dans l'utilisation des couleurs et de violence dans le mouvement avec

des foules compactes, de nombreuses silhouettes. Bokor a appelé son œuvre «*La Spirale de l'Histoire*» en construisant une énorme scène aux accents macabres, probablement en s'inspirant des événements tragiques qui le frappèrent durant la Seconde Guerre Mondiale.

Son oeuvre se situe entre abstraction et figuration. Son travail est un hymne à l'homme ou à la mémoire.



Miklos Bokor, ***Paysage nocturne, éboulis***, 1987.

Commémoration de la libération des camps

La journée du 27 janvier 2005 en images

A l'issue de la cérémonie de commémoration de l'ouverture du camp d'Auschwitz-Birkenau par l'Armée rouge le 27 janvier 1945, le public nombreux a découvert le Mur des noms, l'exposition permanente et l'ensemble des nouveaux espaces du Mémorial de la Shoah.

Eric de Rothschild, président du Mémorial, Samuel Pisar, ancien déporté, Bertrand Delanoë, maire de Paris, Jean-Paul Huchon président de la région Ile-de-France



Les familles et les proches des victimes de la Shoah se sont retrouvés en nombre pour ce soixantième "anniversaire"

Un moment d'intense émotion lors de la lecture du kaddish par Mévorah Zerbib, rabbin de la synagogue du XVIII^e arrondissement de Paris 3



Le Mur des noms



On y retrouve "les noms de ceux qui sont revenus (...), mais surtout les noms de ceux dont il ne reste que le nom" a dit Simone Veil lors de l'inauguration du Mur

France Inter a diffusé son journal de la mi journée, en public, depuis l'auditorium du Mémorial





Jules Fainzang, ancien déporté, a apporté un témoignage dans le "13-14" de France Inter

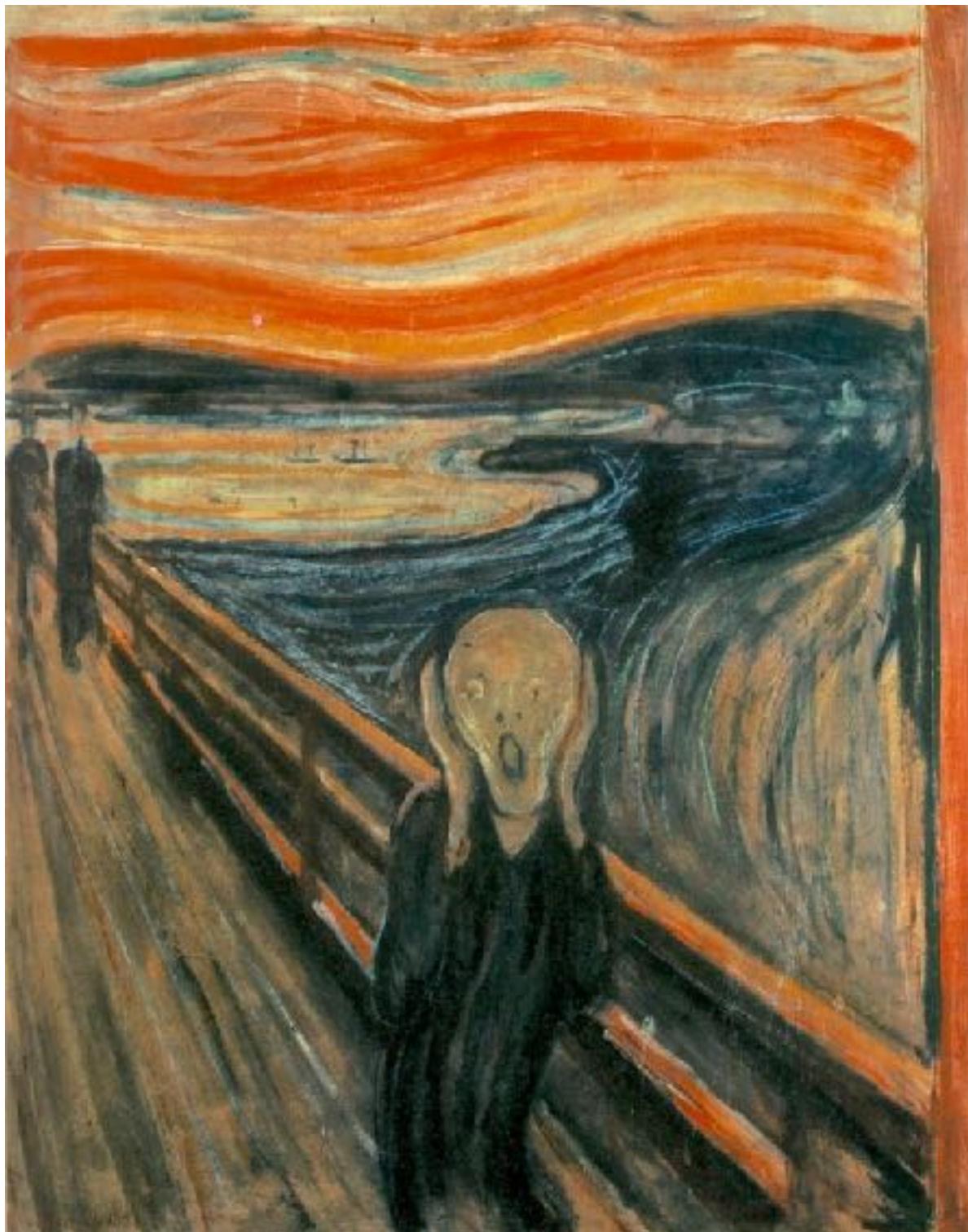
L'exposition permanente du Mémorial



Le Mémorial des enfants, composé de 2550 photos d'enfants juifs déportés rassemblées par Serge Klarsfeld, clôt le parcours de l'exposition permanente



Crédits photos: Nathalie Darbellay



Edvard Munch - Le Cri (1893)

**« Le ventre est encore fécond
d'où a surgit la bête immonde »**

Bertolt Brecht

Des éditeurs ont choisi la commémoration du soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz pour sortir plusieurs livres sur la Shoah.

Une adolescence perdue dans la nuit des camps

Par Henri Kichka - Ed. Luc Pire

224 pp - ISBN 2-87415-427-X

Henri Kichka que je connais depuis de longues années est un des rares déportés à avoir survécu 1150 jours, plus de trois ans, dans l'enfer des camps, onze au total.

Il raconte son calvaire. En termes émouvants et pudiques, il parle des siens, de son père auprès duquel, fait rarissime, il a passé près de trois ans dans l'enfer concentrationnaire. Henri témoigne. A près de quatre-vingt ans, après avoir fondé une famille riche de 21 membres – sa victoire sur le nazisme – Henri parcourt les écoles pour parler afin qu'il n'y ait plus jamais ça ! C'est le premier récit d'une vie à l'intérieur, au jour le jour. En cela, pour cela, son témoignage est irremplaçable.

Jamais je ne vous oublierai

Par Félix Gutmacher, matricule 177310 – Ed. Couleur livres

160 pp – ISBN 2.87003415-6

Félix Gutmacher a été arrêté à 16 ans le 4 septembre 1942. Dans le cachot, il rencontre Freida, une jeune fille de 18 ans arrêtée avec ses parents. Trainés au camp de Malines, antichambre de la mort, les deux deviennent inséparables.

Félix passera trois longues années dans les camps. A la libération de Buchenwald, le 11 avril 1945, il pèse 33 kgs. Il revient en mai 1945 à Bruxelles.

Comment a-t-il pu survivre à l'enfer des camps ? Comment, malade (il est atteint de tuberculose), sans moyens financiers, sans famille, traumatisé à l'extrême, trouve-t-il la force de se relever, de devenir avocat et d'encourager les jeunes des écoles à se battre contre l'adversité, à rester vigilants.

C'est à ces questions – et à bien d'autres encre – que l'auteur nous invite dans ce plaidoyer émouvant.

Justice à Dachau

Par Joshua M. Greene - Ed. Calmann-Levy

456 pp – 23 euros – ISBN 2-7021-3553-6

Si le monde se souvient du procès de Nuremberg, qui se rappelle de celui de Dachau où furent jugés des centaines d'officiers, de gardiens, de médecins qui durent répondre de la mise en œuvre, sur le terrain, de cette politique d'extermination dans les camps de Dachau, Mauthausen Flossenbürg et Buchenwald ?

Joshua Greene reconstitue ces procès et révèle le rôle de William Denson, professeur de

droit, que l'US Army nomma procureur militaire.

Ce procès, au même titre que celui de Nuremberg, a prouvé qu'un procès pour crimes de guerre, et à fortiori pour crimes contre l'humanité, n'était pas une variante du « malheur aux vaincus » pour peu qu'il s'appuie sur une rigueur procédurière et morale.

et, chez le même éditeur,

Des voix sous la cendre. Manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau

448 pp – 22 euros – ISBN 2-7021-3557-9

Entre 1942 et novembre 1944, l'Allemagne nazie assassine dans les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau plus d'un million de personnes, des Juifs européens dans leur immense majorité. Un Sonderkommando, une unité spéciale, constituée de détenus juifs qui se relaient jour et nuit, est contraint d'extraire les cadavres des chambres à gaz, de les brûler dans les crématoires et de disperser les cendres.

Quelques hommes ont retracé ces ténèbres et ont enfoui leurs manuscrits dans le sol de Birkenau. Cinq de ces textes ont été retrouvés après la guerre. Aucun de leurs auteurs n'a survécu, les équipes étant liquidées et remplacées à intervalles réguliers. Ce sont trois de ces manuscrits, dans une nouvelle traduction du yiddish pour partie inédite en français, qui sont présentées dans ce livre. La terreur, qui est la règle à Birkenau est la toile de fond de cette histoire. C'est d'elle dont parlent tous les écrits.

Ainsi que

Secrets officiels. Ce que les nazis planifiaient. Ce que les Britanniques et les Américains savaient.

Par Richard Breitman

368 pp- 23 euros – ISBN 2-7021-3558-7

Les Américains et les Britanniques savaient. Certaines des preuves étaient aux mains des responsables occidentaux. Les services de renseignements anglais avaient intercepté et déchiffrés de nombreux messages radios des polices allemandes et de la SS. Marquées « *secret absolu. Ne doit jamais sortir de ce bureau* » ces preuves ont été dissimulées soigneusement. Cinquante ans plus tard, elles sortent des archives !

L'auteur, professeur d'histoire et écrivain, examine comment les leaders nazis ont organisé l'Holocauste et s'attache à évaluer l'ampleur de la dissimulation britannique et américaine. Son ouvrage, effrayant et passionnant, s'achève par un examen des conséquences du maintien du secret sur ces informations pendant des décennies.

Pacte avec le diable : Les Etats-Unis, la Shoah et les Nazis

Par Fabrizio Calvi - Ed. Albin Michel

384 pp – 21,50 euros – ISBN 2-226-15593-7

Les relations entre les Alliés et les nazis pendant et après la Seconde Guerre mondiale n'ont-elles pas relevé d'un pacte avec le diable ? Ou, si l'on se réfère à l'utilisation de

criminels de guerre lors des jeux troubles de la guerre froide.

Et si le silence et l'inaction valent complicité, l'absence de réaction des Alliés face à l'Holocauste, qu'ils connaissaient pourtant dès les premières heures, tient elle aussi du pacte.

Ce document exceptionnel est le fruit d'un long voyage au cœur des archives secrètes qui viennent d'être rendues publiques par les Américains. Fabrizio Calvi, spécialiste de l'histoire du renseignement, démonte les mécanismes de la destruction des Juifs d'Europe, notamment lors de la conférence des Bermudes sur les réfugiés d'avril 1943.

Après la guerre, la CIA était-elle manipulée par les criminels de guerre de l'organisation Gehlen ? Que cachait le mystère du « train d'or » hongrois ? Quelle était l'ampleur de l'infiltration soviétique des réseaux nazis pendant la guerre froide, notamment les réseaux dormants de Martin Bormann ?

Une somme de révélations sur le cynisme et l'aveuglement des vainqueurs.

Aperçu bibliographique

Séminaire sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah

La bibliographie consacrée à l'histoire de la Shoah est immense. Tout choix étant arbitraire, celui-ci comme un autre, nous n'avons retenu, dans la plupart des cas, que des ouvrages en langue française qui demeurent facilement accessibles pour la majorité d'entre eux.

Cet aperçu bibliographique, préparé par Georges Bensoussan, ne prétend nullement à l'exhaustivité. Chacun pourra donc compléter et actualiser cette liste à sa guise.

I. Le monde juif européen avant la Shoah

Barnavi Elie (sous la direction de), *Histoire universelle des Juifs*, Atlas Hachette, 1992

Barnavi Elie et Friedländer Saul (sous la direction de), *Les Juifs et le XX^e siècle, Dictionnaire critique*, Calmann-Lévy, 2000.

Baron Salo W., *Histoire d'Israël* (plusieurs volumes, PUF, collection Quadrige, (1^e édition française 1956 pour le premier volume)

Benbassa Esther, *Histoire des Juifs en France*, Seuil, Points Histoire, 2^e édition, 2000

Bensoussan Georges, *Une Histoire intellectuelle et politique du sionisme 1860-1940*, Fayard, 2002

Burns Michael, *Histoire d'une famille française : les Dreyfus. L'Emancipation. L'Affaire. Vichy*, Fayard, 1994 (traduit de l'anglais)

Gutman Israël, *The Jews of Poland between two World wars* (University Press of New England)

Hyman Paula, *De Dreyfus à Vichy. L'évolution de la communauté juive de France 1906-1939*, Fayard, 1985 (traduit de l'anglais)

Korzeck Pavel, *Juifs en Pologne. La Question juive pendant l'entre-deux guerres*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1980

Mandelsohn Ezra, *The Jews of East Central Europe between the wars* (Indiana University Press)

Minczeles Henri, *Histoire générale du Bund. Un mouvement révolutionnaire juif*, Denoël, 2000 (1^e édition 1995)

Weinstock Nathan, *Histoire du mouvement ouvrier juif en Europe*, éd. La Découverte, trois volumes, 1984-1986

Weinstock Nathan, *Couleur Espérance. La mémoire ouvrière juive autour de 1900*. (Textes présentés et traduits du yiddish par), Metropolis, Genève, 2000.

Un témoignage de première force :

Doubnov Simon, *Le Livre de ma vie. Souvenirs et réflexions. Matériaux pour l'histoire de mon temps* (traduit du russe), éditions du Cerf, 2001.

Et un outil de travail essentiel :

Dictionnaire encyclopédique du judaïsme, co-édition Cerf-Robert Laffont, collection Bouquins, 1996
(1^o édition en langue anglaise, 1989)

II. Sur l'antisémitisme. Généralités.

Ici encore, la bibliographie étant considérable, nous nous limitons à quelques titres qui concourent à donner à la question un éclairage multiple.

Arendt Hannah, *Sur l'antisémitisme* (tome 1 des *Origines du totalitarisme* paru en 1951), coll. Points-Seuil

Bensoussan Georges, *L'Idéologie du rejet. Enquête sur le "Monument Henry" ou archéologie du fantasme antisémite dans la France de la fin du XIX^e siècle*, Manya, 1993

Birnbaum Pierre, *Le Peuple et les gros. Histoire d'un mythe*, Grasset 1979 (réédité en collection Pluriel)
Chevalier Yves, *L'Anti-sémitisme*, Cerf, 1988

Cohn Norman, *Histoire d'un mythe. La "Conspiration" juive et les Protocoles des Sages de Sion*, Gallimard, 1967 (réédition Folio-Histoire)

de Fontette François, *Histoire de l'antisémitisme*, PUF, Que Sais-je ?, 1982

Faye Jean-Pierre, *Migrations du récit sur le peuple juif*, Belfond, 1974

Friedländer Saül, *L'Antisémitisme nazi : histoire d'une psychose collective*, Seuil, 1971

Isaac Jules, *Genèse de l'antisémitisme. Essai historique*, Calmann-Lévy, 1956 (réédité en collection de poche Presses-Pocket, Agora)

Isaac Jules, *Jésus et Israël*, Fasquelle, 1959

Isaac Jules, *L'Enseignement du mépris*, Fasquelle, 1962

Jackel Eberhard, *Hitler idéologue*, Calmann-Lévy, 1973 (traduit de l'allemand), réédition Tel-Gallimard

Katz Jacob, *Hors du ghetto*, Hachette, 1984 (2^o édition américaine, 1978)

Le Rider Jacques, *Le Cas Otto Weininger. Racines de l'antiféminisme et de l'antisémitisme*, PUF, 1982

Lewis Bernard, *Sémites et antisémites*, Fayard, 1987 (réédition en collection de poche Presses-Pocket, collection Agora)

Marrus Michael, *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, Calmann-Lévy, 1972 (repris en collection de poche, éd. Complexe)

Mosse George L., *The Crisis of german ideology. Intellectual Origins of the Third Reich*, New York, 1964

Pierrard Pierre, *Juifs et catholiques français. 1886-1945*, Fayard, 1970

Poliakov Léon (sous la direction de), *Histoire de l'antisémitisme. De 1945 à 1993*, Seuil, 1994

Poliakov Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, Calmann-Lévy, 4 volumes, 1955, 1961, 1968, 1977), repris en deux volumes dans la collection Points-Histoire (Seuil)

Poliakov Léon, *La Causalité diabolique*, Calmann-Lévy, 1980

Poliakov, *Le Mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Calmann Lévy, 1971, réédition poche, éd. Complexe, 1987

Revue d'histoire de la Shoah, n°173, septembre 2001, *Une passion sans fin. Entre Dreyfus et Vichy : aspects de l'antisémitisme français*

Revue d'histoire de la Shoah, n°180, mars 2004, *Négationnisme et antisémitisme dans le monde arabo-musulman : la dérive*

- Sorlin Pierre, *La Croix et les Juifs. 1880-1899. Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain*, Grasset, 1967
- Sorlin Pierre, *L'Antisémitisme allemand*, Flammarion, 1969
- Sternhell Zeev, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Fayard, 2000, nouvelle édition (1[°] édition 1972)
- Sternhell Zeev, *La Droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Nouvelle édition augmentée, Fayard, 2000 (1[°] édition, Seuil, 1978)
- Sternhell Zeev, *Ni Droite ni Gauche. L'Idéologie fasciste en France*, nouvelle édition augmentée, Fayard, 2000 (1[°] édition Complexe, 1987).
- Taguieff Pierre-André, *La Couleur et le Sang. Doctrines racistes à la française*, éd. Mille et une nuits, 1998
- Taguieff Pierre-André, *La Nouvelle judéophobie*, Mille et une nuits, 2002
- Taguieff Pierre-André, *Prêcheurs de haine*, Mille et une nuits, 2004 (la 3[°] partie du livre est consacrée aux avatars présents des *Protocoles des Sages de Sion*)
- Verdès-Leroux Jeanine, *Scandale financier et antisémitisme catholique. Le krach de l'Union générale*, Centurion, 1969

III. Sur l'Allemagne hitlérienne

- Atlas historique du III[°] Reich*, Richard Overy, éd. Autrement, collection Atlas Mémoire, 1999.
- Ayçoberry Pierre, *La Question nazie. Essai sur les interprétations du national-socialisme*, Seuil, 1979 (réédition Points-Histoire, Seuil)
- Ayçoberry Pierre, *La Société allemande sous le III[°] Reich 1933-1945*, Seuil, Points Histoire, 1998
- Billig Joseph, *L'Hitlérisme et le système concentrationnaire*, rééd. PUF, collection Quadrige, 2000 (1[°] édition, 1967).
- Bracher K.D., *Hitler et la dictature allemande. Naissance, structures et conséquences du national-socialisme*, Complexe, 1995 (1[°] éd. allemande, 1969)
- Broszat Martin, *L'Etat hitlérien*, Fayard, 1985
- Felice Renzo de, *Les Interprétations du fascisme*, éd. des Syrtes, 2000 (1[°] éd. italienne, 1969).
- Friedländer S. *L'Allemagne nazie et les Juifs. Les Années de persécution*, tome 1, Seuil, 1997
- Gellately Robert, *Avec Hitler. Les Allemands et leur Führer*, Flammarion, 2003 (1[°] édition américaine, 2001)
- Grosser Alfred (sous la direction de), *Dix leçons sur le nazisme*, Fayard, 1976 (réédition format poche, éd. Complexe)
- Kershaw I. , *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard, Folio-Histoire 1992 (1[°] éd anglaise 1985)
- Kershaw I., *Hitler. 1889-1936 : Hubris*, Flammarion, 1999 (1[°] éd anglaise, 1998)
Hitler 1936-1945 : Némésis, Flammarion, 2000
- Klemperer Victor, *LTI. La Langue du III[°] Reich*, Albin Michel, 1996, dernière édition allemande, 1975 (réédition Presses Pocket, collection Agora)
- Klemperer Victor, *Journal*
Tome 1. *Mes Soldats de papier 1933-1941*
Tome 2. *Je veux témoigner jusqu'au bout 1942-1945*, éd. du Seuil, 2000
(Un témoignage capital sur l'Allemagne hitlérienne au jour le jour)

- Korinman Michel, *Deutschland über alles. Le pangermanisme 1890-1945*, Fayard, 1999
- Mosse George, *La Révolution fasciste. Vers une théorie générale du fascisme*, Seuil, 2003 (1° édition américaine, 1999)
- Rauschning Hermann, *Hitler m'a dit*, Pluriel Livre de poche, 1979 (1° édition, 1939)
- Reichel Peter, *La Fascination du nazisme*, éd. Odile Jacob, coll. Opus, 1997 (1° éd.allemande, 1991)
- Steinert Marlis, *Hitler*, Fayard, 1991, réédition poche, coll.Pluriel
- Stern Jean-Pierre, *Hitler, le Führer et le peuple*, Flammarion, 1985
- Thalmann Rita et Feinermann Emmanuel, *La Nuit de Cristal, 9-10 novembre 1938*, Robert Laffont, 1972
- Traverso Enzo, *Le Totalitarisme. Le XX^e siècle en débat.*
Textes choisis et présentés par Enzo Traverso, Points-Seuil, 2001.
- Voegelin Eric, *Hitler et les Allemands*, Seuil, 2003 (1° édition américaine, 1999)

IV. Sur la Shoah. Études générales

Pour une première approche :

- Bédarida François, *Le Génocide et le nazisme. Histoire et témoignages* Presses-Pocket, 1992
- Bensoussan Georges, *Histoire de la Shoah*, PUF, coll. Que Sais-je ?, 1996, 2° édition 1997
- Grynberg Anne, *La Shoah. L'impossible oubli*, Gallimard-Découvertes, 1995

A prolonger par :

- Bédarida François (sous la direction de), *La politique nazie d'extermination*, Albin Michel, 1989
- Browning Christopher, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la "Solution finale" en Pologne*, Les Belles Lettres, 1994, (réédité en format poche, 1998)
- Dressen W., Klee E., Riess V., *Pour eux "c'était le bon temps". La vie ordinaire des bourreaux nazis*, Plon, 1990
- Faitelson Alex, *Courage dans la tourmente en Lituanie, 1941-1945. Mémoires du ghetto de Kovno*, éd. L'Harmattan, 1999.
- Gilbert M. *Atlas de la Shoah*, éditions de l'Aube, 1992
- Hilberg Raul, *Exécuteurs, victimes, témoins. La catastrophe juive 1933-1945*, Gallimard, 1994 (1° édition américaine, 1992)
- Hilberg Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988, repris en Gallimard-Folio Histoire, 2 volumes (1° édition américaine 1961, dernière édition américaine remaniée, 1985)
- Kenrick Donald, Puxon Grattan, *Destins gitans. Des origines à la "Solution finale"*, Calmann-Lévy, 1974, réédition Tel-Gallimard
- Kogon E., Langbein H., Rückerl A., *Les Chambres à gaz, secret d'Etat*, éd. de Minuit1984, (1° éd allemande 1983), réédition Seuil, 1987 (repris en Points Histoire, Seuil)
- L'Allemagne nazie et le génocide juif*. Actes du colloque organisé par l'EHESS en 1982, sous la direction de Raymond Aron et de François Furet, Paris, Gallimard-Seuil, 1985
- Le Livre noir*, Textes et témoignages réunis par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, Solin-Actes Sud, 1995

- Mayer Arno, *La "Solution finale" dans l'histoire*, La Découverte, 1990 (1^o éd américaine, 1989)
- Poliakov Léon, *Auschwitz*, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1964
- Poliakov Léon, *Bréviaire de la haine*, Presses Pocket, 1994 (1^o édition, 1951)
- Revue d'histoire de la Shoah* n°167, septembre-décembre 1999, Les Tsiganes dans l'Europe allemande
- Revue d'histoire de la Shoah*, n°177-178, avril 2003, Ailleurs, hier, autrement : connaissance et reconnaissance du génocide des Arméniens
- Sereny G., *Au fond des ténèbres. De l'euthanasie à l'assassinat de masse : un examen de conscience*, Denoël, 1975
- Sofsky Wolfgang, *L'Ere de l'épouvante. Folie meurtrière, terreur, guerre*, NRF-Gallimard, 2002 (1^o édition allemande, 2002)
- La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Commission indépendante d'experts, éd. Fayard, 2000
- Ternon Yves, *L'Etat criminel. Les génocides au XX^e siècle*, Seuil, 1995
- Yahil Leni, *The Holocaust : The Fate of European Jewry*, Oxford University Press

V. Ghettos et camps

- Berg Mary, *Le Ghetto de Varsovie (Journal)*, Albin Michel, 1947
- Billig Joseph, *L'Hitlérisme et le système concentrationnaire*, PUF, 1967
- Borwicz Michel, *L'Insurrection du ghetto de Varsovie*, Julliard, coll. Archives, 1966
- CDJC, *Auschwitz, camp de concentration et d'extermination*, 2001
- Cytryn Abram, *Les Cahiers d'Abraham Cytryn. Récits du ghetto de Lodz*, traduit du polonais, Albin Michel, 1995
- Czerniakow Adam, *Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939-23 juillet 1942*, traduit du polonais par J.Burko, M. Elster et J-C Szurek, préparé et annoté par J-C Szurek, La Découverte, 1996
- Gradowski Zalmen, *Au Cœur de l'enfer. Document écrit d'un Sonderkommando d'Auschwitz. 1944*, éd. Kimé, 2001.
- Guterman Simha, *Le Livre retrouvé*, traduit du yiddish, 10-18, 2001, 1^o édition, Plon, 1991.
- Gutman Israël, *The Jews of Warsaw, 1939-1943. Ghetto, Underground, Revolt*, Bloomington and Indianapolis, 1989
- Horwitz G.J., *Mauthausen, ville d'Autriche. 1938-1945*, Seuil, 1992 (1^o éd. américaine, 1990)
- Kaplan Haïm, *Chronique d'une agonie. Journal du ghetto de Varsovie*, Calmann-Lévy, 1966
- Klee Ernst, *La Médecine nazie et ses victimes*, Actes Sud, 1999 (1^o éd. allemande, 1997)
- Kogon Eugen, *L'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*, Seuil, Points Histoire, 1993 (1^o éd. allemande 1946, 1^o éd. française 1947 sous le titre *L'Enfer organisé*)
- Korczak Janusz, *Journal du ghetto*, traduit du polonais, Robert Laffont, 1998
- Langbein Hermann, *Hommes et femmes à Auschwitz*, Fayard, 1975 (traduit de l'allemand) réédité en format de poche chez 10-18.
- Le Monde juif*. Revue du CDJC. Voix du silence. Ecrits des ghettos polonais 1941-1942, n°154, mai 1995
- Le Monde juif*. Revue du CDJC., Il y a 50 ans : le soulèvement du ghetto de Varsovie, n°spécial 147-148, avril 1993
- Lewin Abraham, *Journal du ghetto de Varsovie. Une coupe de larmes*, Plon, 1990

Lynch (Edouard), Matard-Bonucci (Marie-Anne) (sous la direction de), *La Libération des camps et le retour des déportés*, Complexe, 1995

Mazor Michel, *La Cité engloutie (Souvenirs du ghetto de Varsovie)*, éd. du Centre (CDJC), 1955

Revue d'histoire de la Shoah, n°171, janvier 2001. *Des voix sous la cendre. Manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau.*

Ringelblum Emmanuel, *Chronique du ghetto de Varsovie*, Payot, 1995

Seidman H., *Du fond de l'abîme. Journal du Ghetto de Varsovie*, traduit du yiddish par M. et N. Weinstock, appareil critique de G. Bensoussan, M. et N. Weinstock, Plon, coll. Terre humaine, 1998, réédition Presses-Pocket/Terre humaine, 2002.

Trunk Isaïah, *Judenrat*, Macmillan, 1972

(la seule étude d'ensemble sur les conseils juifs. En anglais)

Turkov Ionas, *C'était ainsi : 1939-1943, la vie dans le ghetto de Varsovie*, Austral, 1995 (traduit du yiddish)

Weinstock N. *Chroniques du désastre. Témoignages sur la Shoah dans les ghettos polonais*, préface de G. Bensoussan, Genève, Metropolis, 1999

VI. Sur la Résistance

Outre les études relatives au ghetto de Varsovie ou à Shmuel Zygelbojm déjà citées (cf. supra), on peut mentionner quelques ouvrages d'ensemble sur la résistance, sous ses différentes formes, et hors de France :

Arad Itzhak, *The Partisan. From the valley of death to Mount Zion*, New York, Holocaust Library, 1979
Gutman Israël, *Jewish Resistance. Questions and assessments in The Historiography of the Holocaust period*, pp. 641-677, Jerusalem, Yad Vashem, 1988.

Krakowski Shmuel, *The War of Doomed. Jewish armed resistance in Poland 1942-1944*, traduit de l'hébreu, New York, 1984

Langbein Hermann, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes 1938-1945*, Fayard, 1981 (traduit de l'allemand)

Lazare Lucien, *Le Livre des Justes. Histoire du sauvetage des Juifs par des non-Juifs en France. 1940-1944*, Lattès, 1993.

La Résistance spirituelle dans les ghettos et les camps de concentration. Témoignages, éditions Verdier, 1993 (traduit du yiddish)

Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler. 1939-1943*, Payot, 1989

VII. L'Information, les Alliés et les Neutres

Bauer Yehouda, *Juifs à vendre ? Les négociations entre nazis et Juifs, 1933-1945*, Liana Lévi, 1996 (1^{er} éd. américaine, 1994)

Courtois S. (Sous la direction de), *Qui savait quoi ?*, La Découverte, 1987

Favez Jean-Claude, *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camp de concentration nazis*, Payot, 1988

Friedländer Saül, *Pie XII et le III^e Reich*, Seuil, 1964

Lacroix-Riz Annie, *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide*, Armand Colin, 1996

Laqueur Walter, *Le Terrifiant Secret*, Gallimard, 1981 (1^o éd anglaise 1980)

Morse G., *Pendant que six millions de Juifs mouraient*, Laffont, 1968 (traduit de l'anglais)

Passelecq Georges et Sachecky Bernard, *L'Encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Eglise face à l'antisémitisme*, préface de Emile Poulat, La Découverte, 1995

Revue d'histoire de la Shoah, revue du CDJC, n°163, mai 1998 : "Propre. En ordre". La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale

Todorov Tzvetan, *La Fragilité du bien. Le sauvetage des Juifs bulgares*. Textes commentés par Tzvetan Todorov, Albin Michel, 1999

Wasserstein Bernard, *Britain and the Jews of Europe 1939-1945*, Clarendon Press Oxford, 1979

Wyman David, *L'Abandon des Juifs. Les Américains et la "Solution finale"* Flammarion, 1987 (1^o éd américaine, 1984)

VIII. Négationnisme

Finkielkraut Alain, *L'Avenir d'une négation. Réflexion sur la question du génocide*, Seuil, 1982

Fresco Nadine, *Fabrication d'un antisémite*, Seuil, 1999

Golias (collectif), *Les Chiffonniers de l'histoire*, éd. Golias, 1998

Igoune Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Seuil, 2000

Revue d'histoire de la Shoah, n°166, mai 1999. *Négationnisme. Le génocide continué*

Revue d'histoire de la Shoah, n° 170, septembre 2000. *Négationnisme sur Internet.*

Vidal-Naquet Pierre, *Les Assassins de la mémoire. "Un Eichmann de papier" et autres essais sur le révisionnisme*, La Découverte, 1987

Wellers Georges, *Les Chambres à gaz ont existé. Des documents, des témoignages, des chiffres*, Gallimard, 1981

IX. L'après-guerre et les procès

Hausner Gideon, *Justice à Jérusalem. Eichmann devant ses juges*, Flammarion, 1966

Hazan Katy, *Les Orphelins de la Shoah. Les Maisons de l'espoir 1944-1960*, Les Belles Lettres, 2000.

Le Monde juif, revue du CDJC, n°156, janvier 1996 : La mémoire, le procès et le crime

Poliakov Léon, *Le Procès de Jérusalem*, Calmann-Lévy, 1999 (1^o éd. 1963)

Revue d'histoire de la Shoah, revue du CDJC, n°160, mai 1997 : 1946-1996. Le procès des médecins à Nuremberg

Wieviorka Annette, *1961. Le Procès Eichmann*, éd. Complexe, 1989

X. Témoignages

La bibliographie est immense et tous les témoignages, forcément dissemblables quant à la nature et à la portée, sont irremplaçables.

Le choix est donc particulièrement difficile, mais il faut sans doute privilégier les chroniques, celles des ghettos polonais (cf. bibliographie), les archives, et en particulier les extraits des archives de, l'organisation *Oneg Shabbat* dirigée par Emmanuel Ringelblum dans le ghetto de Varsovie et dont une traduction, même très partielle, devrait paraître en français. Nous renvoyons enfin à l'ouvrage récent de Nathan Weinstock, déjà cité, *Chroniques du désastre*. (Metropolis, Genève, 1999).

Parmi les témoignages venus de tous les horizons d'Europe, mentionnons en sept. Le premier, de France : Georges Wellers, *De Drancy à Auschwitz*, Fayard, 1973. Le deuxième de Slovaquie, témoignage sur un parcours évidemment atypique : Rudolf Vrba (avec Alan Bestic), *Je me suis évadé d'Auschwitz*, Ramsay 1988, repris en format de poche (Presses Pocket, 1989, 1[°] édition anglaise, 1963). Des Pays-Bas, les *Lettres de Westerbork* de Etty Hillesum, traduit du néerlandais, Seuil, 1988 (repris en format de poche, coll. Points Seuil). Enfin, de Hongrie, Elie Wiesel, *La Nuit*, éditions de Minuit, 1958 (repris en format de poche chez 10-18). A ces quatre titres, il faut ajouter :

- Guterman Simha, *Le Livre retrouvé*, éd.10-18, 2001 (1[°] édition française traduite du yiddish, 1991)
- Kertész, *Etre sans destin*, Actes Sud 1998, réédition 10-18, (1[°] édition hongroise, 1975)
- Klüger Ruth, *Refus de témoigner. Une jeunesse*, Viviane Hamy éditions, 1997 (1[°] édition allemande, 1992)

Par ailleurs, les quatre titres suivants permettent de mettre en perspective la déportation dans les systèmes concentrationnaires nazi et soviétique :

Antelme Robert, *L'Espèce humaine*, Gallimard, Tel, 1978 (1[°] éd. 1947) L'un des plus grands livres sur la déportation par un déporté politique français

Chalamov Varlam, *Récits de Kolyma*, La Découverte, 1986 (repris en Livre de poche, deux volumes) Une longue série de brefs récits qui peignent par touches la réalité du Goulag

Herling Gustaw, *Un monde à part*, Folio-Gallimard, 1995 (traduit de l'anglais et du polonais, 1[°] éd. Anglaise, 1951) Témoignage exceptionnel d'un détenu polonais dans les camps soviétiques au début de la guerre

Levi Primo, *Si c'est un homme*, Presses Pocket (1[°] édition italienne, 1947) Un texte capital, passé inaperçu lors de sa première publication.

XI. Littérature

Comme pour les témoignages, la Shoah a donné lieu à une immense littérature. Nous ne citerons ici que quelques ouvrages essentiels, en langue française ou traduits en français :

Anthologie de la poésie yiddish. Le Miroir d'un peuple, édition établie par Charles Dobzynski, Poésie-Gallimard, 2000 (nouvelle édition revue et augmentée, 1[°] édition 1971).

Romain Gary, *La Danse de Gengis Cohn*, Gallimard, 1967

Anna Langfus, *Le Sel et le Soufre*, Gallimard, 1960 (repris en poche chez Folio)

Anna Langfus, *Les Bagages de sable*, Gallimard, 1962 (repris en poche chez Folio)

Primo Levi, *Maintenant ou jamais*, Julliard, 1983 (1[°] édition italienne, 1982), repris en collection de poche chez 10-18

Patrick Modiano, *La Place de l'Etoile*, Gallimard, 1968 (repris en Folio)

Patrick Modiano, *Dora Bruder*, Gallimard, 1997 (repris en Folio)

Anna Novac, *Les Beaux jours de ma jeunesse*, 1^o édition française 1968, repris en Folio, 1999
Revue d'histoire de la Shoah, n° 176, octobre 2002, La Shoah dans la littérature française.

André Schwarz-Bart, *Le Dernier des Justes*, Seuil, 1959, repris en poche Points-Roman.

Plus particulièrement à l'adresse de la jeunesse, les œuvres suivantes :

Claude Gutman, *La maison vide*, Gallimard, 1989
Claude Gutman, *L'Hôtel du retour*, Gallimard, 1991
Michelle Kahn, *Shanghai-la-Juive*, Flammarion, 1997
Art Spiegelman, *Maus. Un survivant raconte* (1)

Maus. Et c'est là que nos ennuis ont commencé (2)
Bande dessinée traduite de l'américain, Flammarion, 1987

Fred Ulhman, *L'Ami retrouvé*, Gallimard, 1987 (repris en Folio)

XII. Mémoire-histoire. Réflexions sur le génocide juif

Ambroselli Claire, *L'Ethique médicale*, Puf, Que Sais-je ?, 1988
(une réflexion essentielle)

Améry Jean, *Par delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Actes Sud, 1995
(1^o éd allemande, 1966) Un texte capital traduit tardivement

Arendt Hannah, *Auschwitz et Jérusalem*, Presses Pocket Agora, 1993 (un recueil d'articles essentiel dont certains ont été écrits au cours de la guerre)

Arendt Hannah, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Folio Histoire 1991 (1^o éd. américaine 1963)

Arendt Hannah, *La Nature du totalitarisme*, Payot, 1990

Arendt Hannah, *La Tradition cachée*, éd. 10-18, 1987 (recueil d'articles)

Bensoussan Georges, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, éd. Mille et une nuits, 1998, nouvelle édition revue et augmentée, 2003

Coquio Catherine (textes réunis par), *Parler des camps, penser les génocides*, Albin Michel, 1999

Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi, Le Cerf, 1988

Fackenheim Emil, *Penser après Auschwitz. Affirmations juives et réflexions philosophiques*, préface de Bernard Dupuy (traduit de l'anglais), éditions du Cerf, 1986

Finkielkraut Alain, *La Mémoire vaine. Du crime contre l'humanité*, Gallimard 1989, réédition Folio-essais

Grosser Alfred, *Le Crime et la Mémoire*, Champs Flammarion, 1989

- Halbwachs Maurice, *La Mémoire collective*, édition critique établie par Gérard Namer, Albin Michel, 1997 (1^{re} édition, PUF, 1950).
- Hatzfeld Jean, *Dans le nu de la vie*, Seuil, 2000
- Hatzfeld Jean, *Une Saison de machettes*, Seuil, 2003
- Hilberg Raul, *La Politique de la mémoire*, Gallimard, coll. Arcades, 1996 (1^{re} édition américaine, 1994)
- Hilberg Raul, *Holocauste : les sources de l'histoire*, Gallimard-Essais, 2001 (1^{re} édition américaine, 2001)
- Husson Edouard, *Comprendre Hitler et la Shoah. Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*, préface de Ian Kershaw, PUF, 2000.
- Jankélévitch Vladimir, *L'Imprescriptible*, Seuil, 1986 (1^{re} éd. 1971 sous le titre *Pardonner ?*)
- Levi Primo, *Les Naufragés et les Rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Gallimard collection Arcades, 1989 (1^{re} éd italienne, 1986)
- L'Histoire escamotée. Les tentatives de liquidation du passé nazi en Allemagne*, éd. La Découverte, 1988
- Marrus Michael R., *L'Holocauste dans l'Histoire*, Champs Flammarion, 1994 (1^{re} édition canadienne, 1987)
- Niborski Itzhak et Wiewiora Annette, *Les Livres du Souvenir. Mémoriaux juifs de Pologne*, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1983
- Novick Peter, *L'Holocauste dans la vie américaine* (traduit de l'anglais), Gallimard-Bibliothèque des histoires, 2001.
- Revue d'histoire de la Shoah, revue du CDJC, n°164, septembre 1998 : *Hannah Arendt, penseur de la Shoah, 1943-1963*
- Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000.
- Segev Tom, *Le Septième Million. Les Israéliens et le génocide*, éd. Liana Lévi, 1993 (1^{re} éd. israélienne, 1991)
- Ternon Yves, *L'Innocence des victimes*, Desclée de Brouwer, 2000
- Todorov Tzvetan, *Face à l'extrême*, Seuil, 1992
- Todorov Tzvetan, *Mémoire du mal, tentation du bien*, Robert Laffont, 2000
- Vidal-Naquet Pierre, *Réflexions sur le génocide. Les Juifs, la mémoire et le présent*, tome III. éd. La Découverte, 1995
- Weintrauer Régine, *Sortir du génocide*, Payot, 2003
- Wiewiora Annette, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992 (réédition poche Hachette-Pluriel, 1995).

CD.Rom

1. *Histoire de la Shoah*
éd. Softissimo et CDJC, 1998
2. *Histoires du Ghetto de Varsovie. Fenêtres sur la mémoire* éd. Montparnasse multimédia – CDJC – Beth Lohamei HaGhettaot, 1997
3. *Mémoires de la déportation*

éd. Fondation pour la Mémoire de la déportation. 1998.

4. 1939-1945. *La Seconde Guerre mondiale*
éditions du Musée de l'Armée

5. *La Seconde Guerre mondiale. Histoire parallèle*,
sous la direction historique de Marc Ferro
Arte éditions- Montparnasse Multimédia.

Actualisé en janvier 2004